



Projet de coopération entre le Laboratoire de Recherches Terres Paysages et Développement (Land, Landscape and Development, LLandDev) et le projet mondial de « Protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire / composante pays Madagascar / Actions Prosilience »

Rapport sur l'analyse de genre et application et suivi des indicateurs pour le projet ProSol / Prosilience Madagascar dans la région Androy

Octobre 2024



Mandaté par :

Projet mondial de « Protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire / composante pays Madagascar / Actions Prosilience »

Initiative spéciale « Un seul monde sans faim » du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Friedrich-Ebert-Allee 36

53113 Bonn, Germany

BP 869. 101 Antananarivo

Madagascar

giz-madagaskar@giz.de

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Laboratoire de Recherche Terres Paysages et Développement (Land, Landscape and Development, LLandDev) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union Européenne

Table des matières

Table des matières	i
Liste des figures	v
Liste des tableaux	vii
Liste des annexes	vii
Liste des acronymes	viii
Résumé exécutif	ix
1. Introduction	1
2. Approche méthodologique	2
2.1. Description des mesures de protection et réhabilitation des sols.....	2
2.2. Collecte de données	3
2.2.1. Application.....	4
2.2.2. Genre	4
2.3. Méthode d'échantillonnage	4
2.4. Apurement de la base de données.....	6
2.5. Notion de « pratiquant »	7
2.6. Calcul des scores dans le genre	7
3. Résultat 1 : APPLICATION	7
3.1. Évaluation de l'engagement au projet ProSol	7
3.2. Caractéristiques des parcelles agricoles des ménages.....	8
3.2.1. Distances des parcelles par rapport aux ménages	8
3.2.2. Régime foncier des terres.....	9
3.2.3. Les principales cultures	9
3.2.4. Répartition des parcelles selon les principales cultures et les zones.....	10
3.2.5. Rendement des principales cultures selon les zones (à dire d'acteur)	11
3.3. Analyses des mesures de GDT	11
3.3.1. Toposéquences des terrains avec mesures de GDT promues par le projet..	11
3.3.2. Année d'application des mesures de GDT promues par le projet	12

3.3.3.	Application du paquet technologique A « Bonne pratique sur le travail du sol »	13
3.3.4.	Application du paquet technologique B « Agroforesterie »	14
3.3.5.	Application du paquet technologique C « Gestion de fertilité ».....	14
3.3.6.	Application du paquet technologique D « Gestion de pâturage ».....	15
3.3.7.	Application du paquet technologique E « Adaptation aux changements climatiques »	16
3.3.8.	Proportion des appliquant des mesures selon les tranches d'âges	16
3.3.9.	Proportion d'application des techniques par paquet technologique	18
3.3.10.	Proportion des ménages par nombre de techniques/mesures pratiquées en simultanée ¹⁸	
3.3.11.	Proportion des ménages par nombre de paquets technologiques pratiqués en simultanée.....	19
3.3.12.	Proportion des ménages pratiquant et non pratiquant	20
4.	Résultat 2 : GENRE.....	21
4.1.	Caractéristique des ménages	21
4.1.1.	Taille de ménage.....	21
4.1.2.	Situation matrimoniale.....	21
4.1.3.	Habitation avec le mari.....	22
4.1.4.	Niveau d'instruction des femmes.....	23
4.1.5.	Age approximatif des femmes.....	23
4.1.6.	Taux de participation dans les Activités du Projet Agricole	24
4.2.	Dimension sociale.....	25
4.2.1.	Existence de changement de comportement au sein du ménage.....	25
4.2.2.	Sensation d'appréciation/valorisation par les membres de la famille.....	26
4.2.3.	Evolution d'influence sur la décision concernant la production animale avec le soutien du projet	27

4.2.4.	Répartition de la Prise de décision sur la dépense d'argent issu de la vente des cultures commerciales	27
4.2.5.	Répartition de la Prise de décision sur la dépense d'argent issu de la vente des produits d'élevage.....	28
4.2.6.	Evolution d'influence sur la décision de dépenser l'argent provenant des ventes agricoles avec le soutien du projet	29
4.2.7.	Niveau d'accès aux semences après le soutien du projet.....	29
4.2.8.	Niveau d'accès au compost ou engrais après le soutien du projet.....	30
4.2.9.	Niveau d'accès aux outillages agricoles après le soutien du projet	31
4.2.10.	Evolution du degré de changement du pouvoir de décision au sein de la famille	31
4.3.	Dimension économique.....	32
4.3.1.	Evolution de rendements après utilisation de nouvelles technologies	32
4.3.2.	Destination du surplus de rendement.....	33
4.3.3.	Evolution de l'opportunité supplémentaire de vente grâce à la participation au projet.....	33
4.3.4.	Evolution des revenus supplémentaire grâce à la participation au projet ...	34
4.3.5.	Evolution de la gestion des pâturages après le soutien du projet dans les zones communales/publiques	35
4.3.6.	Evolution de la gestion des feux de brousse après le soutien du projet dans les zones communales/publiques	35
4.3.7.	Evolution du contrôle de l'érosion après le soutien du projet dans les zones communales/publiques.....	36
4.3.8.	Evolution de l'aménagement du territoire après le soutien du projet dans les zones communales/publiques	37
4.3.9.	Degré de changement de la situation économique du ménage/famille avec le projet	38
4.4.	Dimension juridique	38

4.4.1.	Propriétaire du terrain au sens juridique	38
4.4.2.	Utilisation de terres appartenant à autrui	39
4.4.3.	Droits d'utilisation des terres	40
4.5.	Score de l'évolution socio-économique et juridique des femmes.....	40
5.	Conclusions et perspectives	42
6.	Références	44
7.	Annexes	I

Liste des figures

Figure 1: Zones d'intervention du projet ProSol Androy	5
Figure 2: Répartition du premier engagement des ménages avec ProSol.....	8
Figure 3: Distances des parcelles par rapport aux ménages.....	8
Figure 4: Régime foncier des terres.....	9
Figure 5: Répartition des cultures des ménages : Maïs, Manioc et Riz.....	10
Figure 6: Répartition des parcelles selon les principales cultures et les zones.....	10
Figure 7: Rendement des principales cultures selon les zones	11
Figure 8: Toposéquences des terrains avec mesures de GDT promues par le projet.....	12
Figure 9: Année d'application des mesures de GDT promues par le projet	12
Figure 10: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique A	13
Figure 11: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique B	14
Figure 12: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique C	15
Figure 13: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique D	15
Figure 14: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique E.....	16
Figure 15: Proportion des appliquant des mesures selon les tranches d'âges	17
Figure 16: Proportion d'application des techniques par paquet technologique	18
Figure 17 : Proportion des ménages par nombre de techniques/mesures pratiquées en simultanée	19
Figure 18: Proportion des ménages par nombre de paquets technologiques pratiqués en simultanée	20
Figure 19: Proportion des ménages pratiquant et non pratiquant.....	20
Figure 20: Taille de ménage.....	21
Figure 21: Situation matrimoniale.....	22
Figure 22: Habitation avec le mari	22
Figure 23: Niveau d'instruction des femmes.....	23
Figure 24 : Age approximatif des femmes.....	23
Figure 25: Taux de participation dans les Activités du Projet Agricole*	25
Figure 26: Existence de changement de comportement au sein du ménage.....	26
Figure 27: Sensation d'appréciation/valorisation par les membres de la famille.....	26
Figure 28: Evolution d'influence sur la décision concernant la production animale avec le soutien du projet	27

Figure 29: Répartition de la Prise de décision sur la dépense d'argent issu de la vente des cultures commerciales.....	28
Figure 30: Répartition de la Prise de décision sur la dépense d'argent issu de la vente des produits d'élevage	28
Figure 31: Evolution d'influence sur la décision de dépenser l'argent provenant des ventes agricoles avec le soutien du projet.....	29
Figure 32: Niveau d'accès aux semences après le soutien du projet.....	30
Figure 33:Niveau d'accès au compost ou engrais après le soutien du projet.....	30
Figure 34: Niveau d'accès aux outillages agricoles après le soutien du projet.....	31
Figure 35: Evolution du degré de changement du pouvoir de décision au sein de la famille	32
Figure 36: Evolution de rendements après utilisation de nouvelles technologies	32
Figure 37: Répartition de la destination du surplus de rendement.....	33
Figure 38: Evolution de l'opportunités supplémentaire de vente grâce à la participation au projet	34
Figure 39: Evolution des revenus supplémentaire grâce à la participation au projet	34
Figure 40: Evolution de la gestion des pâturages après le soutien du projet dans les zones communales/publiques.....	35
Figure 41: Evolution de la gestion des feux de brousse après le soutien du projet dans les zones communales/publiques.....	36
Figure 42: Evolution du contrôle de l'érosion après le soutien du projet dans les zones communales/publiques.....	37
Figure 43: Evolution de l'aménagement du territoire après le soutien du projet dans les zones communales/publiques.....	37
Figure 44: Degré de changement de la situation économique du ménage/famille avec le projet	38
Figure 45: Propriétaire du terrain au sens juridique	39
Figure 46: Utilisation de terres appartenant à autrui	39
Figure 47: Droits d'utilisation des terres	40

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des Ménages à Enquêter et Ménages Identifiés sur le Terrain..... 6

Tableau 2: Score de l'évolution socio-économique et juridique des femmes 41

Liste des annexes

Annexe 1 : Questionnaire Étude d'application et d'adoption..... I

Annexe 2 : Questionnaire Etude sur le Genre XI

Liste des acronymes

CNULCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (UNCCD : United Nations Convention to Combat Desertification)
CTAS	Centre Technique Agro-écologique du Sud
GDT	Gestion Durable des Terres
GIZ	Agence de coopération internationale allemande (en allemand : Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit)
NDT	Neutralité de la Dégradation des Terres
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPR	Organisation Paysanne Régionale
PAN	Plan D'Action National
ProSol	Protection et Réhabilitation des Sols pour améliorer la Sécurité Alimentaire

Résumé exécutif

Le projet ProSol, mis en œuvre par la GIZ à Madagascar, vise à promouvoir des pratiques agroécologiques pour lutter contre la dégradation des terres et renforcer la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique. À travers des actions spécifiques dans les régions de Boeny et Androy, **ProSol** encourage **l'adoption de techniques agroécologiques regroupées** en « **paquets technologiques** ». Le projet accorde une attention particulière à l'intégration des femmes, avec un objectif de 25 % de participation féminine, et une analyse approfondie des impacts sociaux, économiques et juridiques sur leur autonomisation.

La majorité des ménages bénéficiaires s'est engagée et a mis en œuvre les techniques promues par le projet ProSol en 2022, année d'introduction du partenariat avec CTAS. Les principales cultures des ménages, à savoir le manioc, le maïs et le riz, sont majoritairement cultivées sur des versants où des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT) sont adoptées. Les rendements estimés (à dire d'acteurs) montrent des gains pour le maïs dans les parcelles ProSol, tandis que le manioc et le riz affichent de meilleurs résultats dans les parcelles non ProSol. Ces données nous donnent des éléments sur la perception des acteurs mais dont les valeurs absolues méritent des analyses quantitatives plus détaillées. Parmi les techniques les plus utilisées figurent les associations culturales (94 %), les rotations culturales (70 %), et l'utilisation de variétés à cycles courts adaptées aux conditions locales (93 %), ainsi que le labour perpendiculaire à la pente (61 %). Cependant, l'agroforesterie et la gestion des pâturages suscitent un intérêt moindre. L'adoption des pratiques varie selon les tranches d'âge, dans lesquelles les individus de 36 à 50 ans étant les plus engagés. Bien que la majorité des ménages adopte quatre techniques simultanément, très peu appliquent l'ensemble des paquets technologiques proposés. En tout, **71,43 % des ménages adoptent au moins deux techniques issues de différents paquets**, démontrant une adoption majoritaire des pratiques promues par le projet ProSol.

L'engagement des femmes dans les différentes activités du projet est particulièrement renforcé, avec une forte participation dans l'accès aux semences, la gestion durable des terres et la prise de décision concernant les revenus agricoles. Ces avancées ont renforcé la reconnaissance et la valorisation des femmes au sein des familles, 88 % d'entre elles affirmant se sentir plus appréciées. Cependant, des défis persistent, notamment en ce qui

concerne l'accès aux ressources telles que le compost, et les outillages agricoles. De plus, les progrès dans la gestion des pâturages et des feux de brousse demeurent limités, et peu de changements significatifs ont été observés dans les aspects juridiques liés aux droits fonciers. Malgré ces obstacles, **41,51 % des femmes** ont perçu une amélioration d'au moins deux points de leur situation socio-économique et juridique, témoignant des effets positifs, bien que partiels, du projet sur leur autonomisation et leur bien-être.

1. Introduction

La désertification, le changement climatique et la perte de biodiversité figurent parmi les plus grands défis identifiés pour le développement durable lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Créée en 1994, la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) est le seul accord international qui relie directement l'environnement au développement durable à travers la gestion durable des terres. La dégradation des terres est ainsi reconnue comme l'un des défis environnementaux majeurs (Pender, 2009). Selon la CNULCD, elle fait référence à une réduction ou à une perte de la productivité biologique ou économique et de la complexité des terres pluviales ainsi que des terres cultivées irriguées, ou des pâturages, des forêts et des bois. Il s'agit de la réduction temporaire ou permanente de la capacité de production de la terre, ou de son potentiel à produire des avantages d'une utilisation particulière des terres dans le cadre d'une forme spécifique de gestion des terres (Lal 1994 ; Pieri 1995 ; Enters 1998). La CNULCD estime que jusqu'à deux tiers de la superficie des terres productives en Afrique est affectée par la dégradation des terres (CNULCD, 2013).

À Madagascar, le Plan d'Action National (PAN aligné) a été adopté en 2015 via le Décret N° 2015-747 du 28 avril 2015. Ce plan a permis de cartographier et d'évaluer la dynamique des zones affectées par la désertification et la dégradation des terres, révélant que 30,2 % de la superficie de l'île est concernée. Le PAN met en avant deux grandes priorités : promouvoir la sensibilisation et l'engagement des acteurs, et améliorer la productivité à travers des activités de restauration. Conscient de l'importance de la dégradation des terres sur l'ensemble des écosystèmes naturels, le processus a été élargi à l'échelle nationale à partir de l'année 2016 pour aboutir à une évaluation globale de la dégradation des terres qui touche 1/3 du pays (soit 195 817 km²) et à une Politique Nationale sur la Neutralité de la Dégradation des Terres (NDT) avec un engagement pour l'année 2030.

Face à ces défis, le projet « Protection et Réhabilitation des Sols pour améliorer la Sécurité Alimentaire » (ProSol), mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), a pour objectif de promouvoir des approches agroécologiques pour une gestion durable et climato-intelligente des sols à grande échelle. Ce projet, qui se poursuivra jusqu'en 2026, vise à renforcer la résilience des systèmes agricoles dans les régions de Boeny et Androy, en favorisant l'adoption de pratiques agroécologiques adaptées aux conditions du changement climatique.

Un accent particulier est mis sur l'implication des femmes, avec pour objectif d'intégrer au moins 25 % de femmes dans les actions de protection et de réhabilitation des sols. En soutenant des pratiques agricoles durables, ProSol ambitionne non seulement de prévenir la dégradation des terres, mais aussi d'améliorer les revenus et la productivité des agriculteurs. Ce projet reconnaît le rôle crucial des femmes dans la gestion des ressources naturelles, contribuant ainsi à leur autonomisation et à une gestion durable des terres.

2. Approche méthodologique

D'une part, les indicateurs qui permettent de mesurer l'effet de l'application des techniques promues incluent **(i) le taux d'adoption des mesures proposées**, qui évalue la proportion des ménages ayant intégré ces pratiques dans leurs systèmes agricoles, **(ii) la participation des femmes et des différentes tranches d'âge**, qui examine l'inclusivité du projet, et **(iii) la réception et les impacts du projet sur les bénéficiaires**, afin de comprendre comment ces mesures améliorent les conditions locales. D'autre part, des indicateurs spécifiques à l'implication des femmes permettent de suivre **(i) le taux de participation des femmes dans la mise en place des mesures**, pour s'assurer de leur inclusion active, **(ii) l'évolution de la situation sociale des femmes**, qui reflète les changements dans leur rôle et leur statut au sein des communautés, et **(iii) les impacts socio-économiques**, qui permettent d'évaluer l'amélioration des conditions de vie et des revenus des femmes grâce à leur participation aux initiatives de réhabilitation des sols.

2.1. Description des mesures de protection et réhabilitation des sols

Dans le cadre du projet, plusieurs mesures de protection et de réhabilitation des sols ont été introduites et transmises aux paysans bénéficiaires. Ces initiatives visent à améliorer la gestion des ressources naturelles, à renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques et à promouvoir des pratiques durables. Les mesures mises en œuvre sont regroupées en « paquets technologiques », chacun regroupant diverses techniques spécifiques :

- **Paquet technologique A « Bonnes pratiques de travail du sol »** : Ces pratiques incluent le labour perpendiculaire à la pente pour réduire l'érosion, les cultures en courbe de niveau, l'utilisation de bandes végétales antiérosives, le paillage pour la

conservation de l'humidité et la protection du sol, ainsi que des techniques mécaniques telles que les fascines, les cordons de paille et les demi-lunes.

- **Paquet technologique B « Agroforesterie »** : Les mesures agroforestières consistent à intégrer des arbres et des arbustes dans les systèmes agricoles. Elles comprennent l'embocagement, la plantation d'arbres sur les parties sommitales, l'arboriculture fruitière, et l'association d'arbres ou d'arbustes avec des cultures alimentaires ou fourragères pour améliorer la productivité des terres.
- **Paquet technologique C « Gestion de la fertilité des sols »** : Pour maintenir et améliorer la fertilité des sols, des rotations culturales, des associations culturales, l'utilisation de fertilisants adaptés, et l'introduction de plantes améliorantes sont encouragées.
- **Paquet technologique D « Gestion des pâturages »** : Les pratiques incluent l'utilisation de fourrages améliorés pour une meilleure alimentation du bétail, l'embocagement des zones de pâturage pour une meilleure gestion des espaces, ainsi que l'application de règles de gestion communautaires pour assurer une utilisation durable des pâturages.
- **Paquet technologique E « Adaptation aux changements climatiques »** : Pour faire face aux impacts du climat, les pratiques incluent l'adoption de nouvelles variétés de plantes alimentaires et fourragères plus résistantes, les techniques de semis à sec et semis échelonnés pour optimiser les périodes de culture, ainsi que des méthodes de lutte biologique pour réduire la dépendance aux produits chimiques.

2.2. Collecte de données

Les informations par Commune et Fokontany ont été recueillies auprès des ménages impliqués dans les activités. Le recueil des informations a été obtenu à l'aide des questionnaires « APPLICATION » et « GENRE » questionnaires préétablis par la GIZ. Cela est fait afin d'optimiser la réponse à l'objectif de la collecte de données et les indicateurs de résultats voulus. L'objectif principal de l'enquête sur l'« APPLICATION » est de collecter des données permettant de quantifier le taux d'application ou d'adoption des mesures de protection et de réhabilitation des sols, en les ventilant par sexe et par tranche d'âge (15-35 ans et plus de 35 ans). Pour le « GENRE », l'enquête permet de quantifier le nombre de femmes dont la situation sociale et/ou économique s'est améliorée.

2.2.1. Application

L'analyse de l'application vise à examiner les différents aspects du système de production des exploitations agricoles en relation avec la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres (GDT). Cette analyse permet d'évaluer l'impact de ces pratiques sur les systèmes agricoles et de comprendre dans quelle mesure elles sont adoptées par les ménages. Le questionnaire utilisé pour cette analyse est structuré autour de plusieurs rubriques clés comme la caractérisation de l'exploitation agricole, les pratiques des mesures GDT appliquées.

2.2.2. Genre

L'analyse genre évalue l'impact du projet de conservation et de réhabilitation des sols, spécifiquement sur les femmes bénéficiaires dans le cadre du projet ProSol à Madagascar. Il inclut des sections concernant la situation générale des ménages, la participation aux activités du projet, et des questions détaillées sur l'impact social et économique sur les femmes. Le contenu est basé sur trois dimensions dont le sociale, l'économique et le juridique.

2.3. Méthode d'échantillonnage

Dans la région Androy, ProSol travaille en synergie avec le Projet Adaptation des Chaînes de Valeur Agricole au Changement Climatique (PrAda) sur les blocs agroécologiques¹ dans 10 communes. Mais ProSol à travers l'action ProSilience avec 02 principaux partenaires : l'ONG Centre Technique Agro-écologique du Sud (CTAS) et L'Organisation Paysanne Régionale (OPR) Fahasovagne - Bekily.

- **CTAS** : Bekitro, Andalatanosy, Ankaranabo, Tanandava Sarisambo, Besakoa, Ambatosola, Tanambao Tsirandray, Belindo, Beteza, Manakompy
- **OPR Bekily** : Bekitro, Andalatanosy, Ankaranabo, Tanandava Sarisambo, Besakoa, Ambatosola

¹ A noter qu'un bloc agro écologique est « un aménagement physique et biologique collectif d'un seul tenant, d'une superficie initiale minimum de 10 hectares, à vocation nutritionnelle, productive et environnementale, présentant une forte diversité biologique étagée, allant des plantes rampantes jusqu'au grands arbres, et associant, pour créer un effet « oasis » protecteur contre les érosions éoliennes et pluviales, les parcelles contiguës de familles paysannes volontaires, issues d'un à plusieurs fokontany (villages ou hameaux) ».

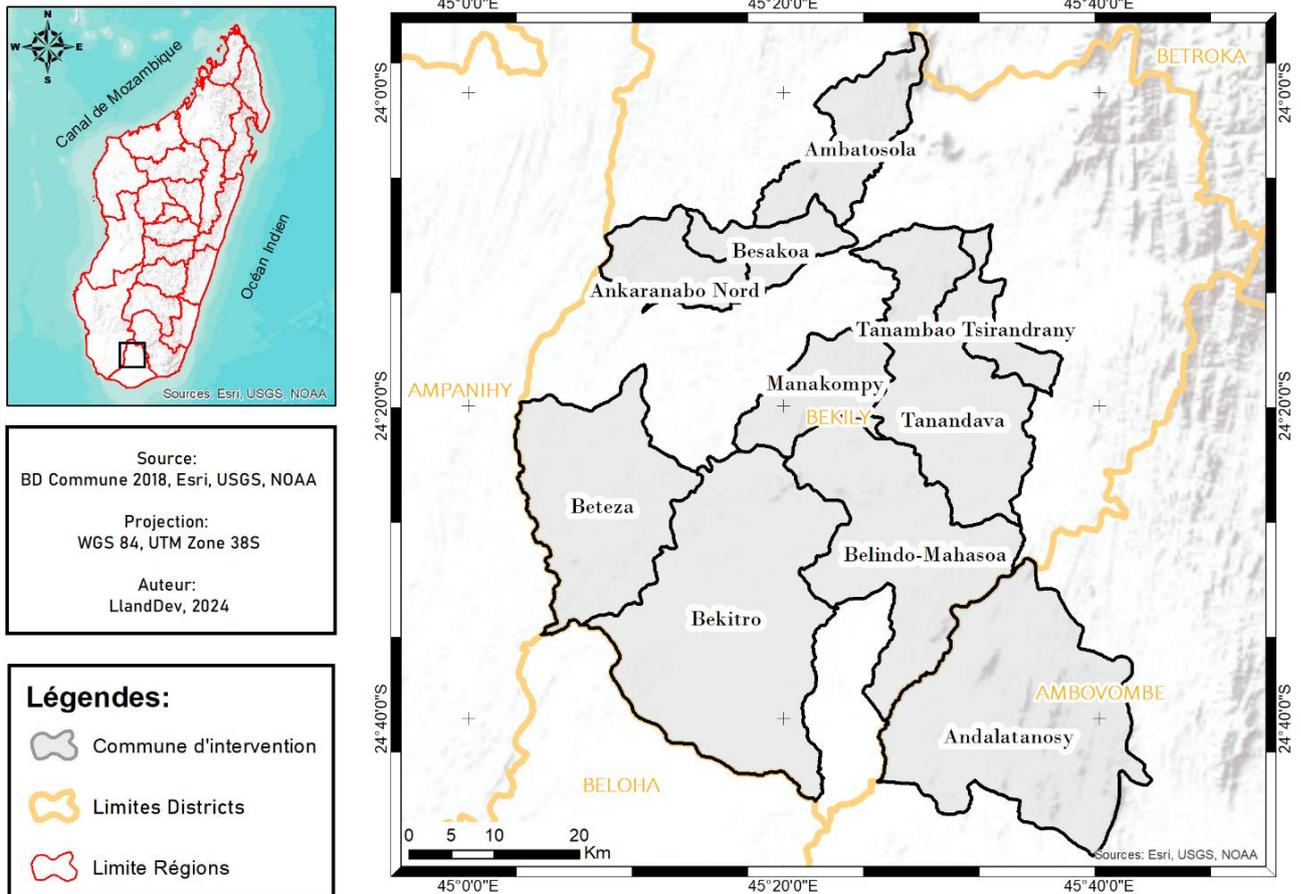


Figure 1: Zones d'intervention du projet ProSol Androy

Dans le cadre du projet ProSol, à travers l'action ProSilence, les partenaires CTAS et OPR jouent un rôle central. Les ménages affiliés à ces partenaires sont considérés comme les bénéficiaires directs du projet, tandis que les OPR ont la responsabilité de former d'autres agriculteurs, identifiés comme les bénéficiaires indirects (ou OPRF).

Les listes fournies par les partenaires ont été subdivisées en deux parties : une pour l'analyse du genre et de l'application des pratiques, et l'autre pour les systèmes de production. Pour collecter les données relatives à ces deux axes d'analyse, un échantillonnage aléatoire a été réalisé. Cet échantillonnage comprenait également des ménages ayant bénéficié des formations des OPR (OPRF). Cependant, aucune liste préexistante des OPRF n'a été fournie, et les enquêteurs ont dû les identifier directement sur le terrain (avec l'appui des paysans formateurs). L'échantillon obtenu à partir des listes fournies a ensuite été divisé en deux groupes distincts :

- Une première moitié consacrée à l'analyse du genre

- Une seconde moitié dédiée à l'évaluation de l'application des pratiques agricoles

Cette approche méthodologique a permis de garantir une représentativité équilibrée entre les deux axes d'analyse, tout en assurant une approche aléatoire pour limiter les biais de sélection.

Le nombre de ménages initialement prévu pour l'enquête était de 150 pour les OPRF, 94 pour les CTAS et 30 pour les OPR, soit un total de 274 ménages à enquêter selon des critères de genre et d'application. Cependant, sur le terrain, **seuls 108 ménages ont été enquêtés pour l'étude "Genre" et 112 pour l'étude "Application"**.

La non-atteinte de l'objectif d'enquête pour les OPRF s'explique principalement par le faible nombre de ménages identifiés sur le terrain appartenant à cette catégorie. D'autres facteurs ont contribué à cette situation, notamment la présence de doublons dans les listes des ménages et les refus de participation à l'enquête. En ce qui concerne les ménages issus des CTAS, 62 % ont été enquêtés pour l'étude genre et 57 % pour l'application, tandis que pour les OPR, 80 % ont participé à l'enquête genre et 90 % à celle sur l'application.

Tableau 1: Répartition des Ménages à Enquêter et Ménages Identifiés sur le Terrain

	Ménages à Enquêter		Ménages Identifiés sur le Terrain	
	Genre	Application	Genre	Application
OPRF	150	150	26	29
CTAS	94	94	58	56
OPR	30	30	24	27
Total	274	274	108	112

2.4. Apurement de la base de données

La première étape de l'analyse consiste à l'apurement des données, qui inclut l'uniformisation des données et l'élimination des ménages ayant des données manquantes. Après cette phase d'uniformisation et une sélection rigoureuse des ménages à analyser, **112 ménages** ont été retenus pour l'analyse de **l'application des techniques**, et **106 ménages** pour l'analyse liée au **genre**.

2.5. Notion de « pratiquant »

Un ménage agricole est considéré comme " pratiquant " lorsqu'il applique **au moins deux techniques**, chacune provenant de **différents paquets technologiques** proposés dans le cadre des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT) du projet ProSol. La diversité des techniques et des mesures permet aux ménages de mieux préserver et restaurer la fertilité des sols, tout en réduisant les risques d'érosion.

2.6. Calcul des scores dans le genre

L'analyse genre se décompose en trois dimensions : sociale, économique et juridique, chacune étant associée à un nombre maximal de points.

- La dimension sociale comprend 29 questions, avec un score maximal de 53 points.
- La dimension économique comporte 10 questions, avec un score maximal de 50 points.
- La dimension juridique se compose de 6 questions, avec un score maximal de 10 points.

Chaque question dans ces dimensions reçoit un certain nombre de points en fonction des réponses des enquêtés. Pour chaque dimension, un score en pourcentage est calculé en divisant le total des points obtenus par les réponses aux questions par le nombre maximal de points attribuables à cette dimension.

Le score total de l'analyse genre est ensuite obtenu en additionnant les points obtenus dans les trois dimensions, puis en divisant cette somme par la somme des points maximaux possibles pour ces dimensions.

Selon la méthode d'évaluation de l'évolution, un score de 40 % ou plus correspond à une amélioration d'au moins deux points. À partir de ce seuil, les enquêtés constatent une amélioration de leur condition de vie dans la dimension concernée. En revanche, en dessous de ce seuil, il n'y a pas de changement significatif dans leur situation.

3. Résultat 1 : APPLICATION

3.1. Évaluation de l'engagement au projet ProSol

Étant donné que les CTAS ont été introduits en 2022, la majorité des ménages se sont engagés au cours de cette année. Les listes des bénéficiaires obtenues et échantillonnées reflètent

donc principalement les adhérents de 2022. En revanche, les listes des bénéficiaires en 2023 ne sont pas encore clôturées, ce qui explique la faible proportion de ménages inscrits pour cette année.

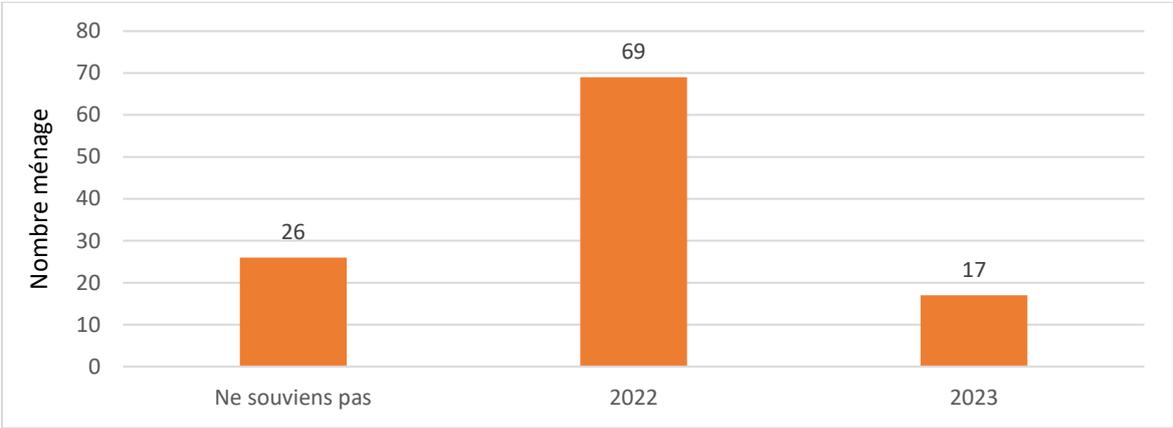


Figure 2: Répartition du premier engagement des ménages avec ProSol

3.2. Caractéristiques des parcelles agricoles des ménages

3.2.1. Distances des parcelles par rapport aux ménages

La majorité des parcelles bénéficiaires se trouvent à moins d'un kilomètre des ménages en raison de leur accessibilité. Cette proximité permet un accès facile pour les travaux agricoles quotidiens, facilitant ainsi la gestion et le suivi des cultures, tout en réduisant le temps de déplacement.

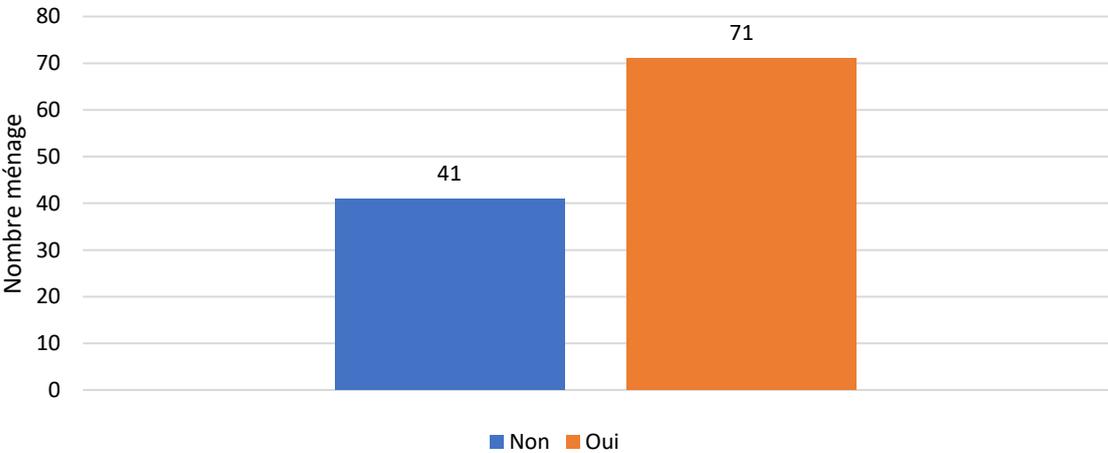


Figure 3: Distances des parcelles par rapport aux ménages

3.2.2. Régime foncier des terres

En ce qui concerne le régime foncier, 06 ménages détiennent des terres à travers des dons familiaux, tandis que 04 autres possèdent des titres officiels (ou autres formes reconnues localement). Toutefois, une majorité écrasante de 102 ménages, soit près de 90 %, occupent des terres sans titre. Cette situation pose des défis importants, car l'absence de titres fonciers engendre une précarité juridique pour ces ménages.

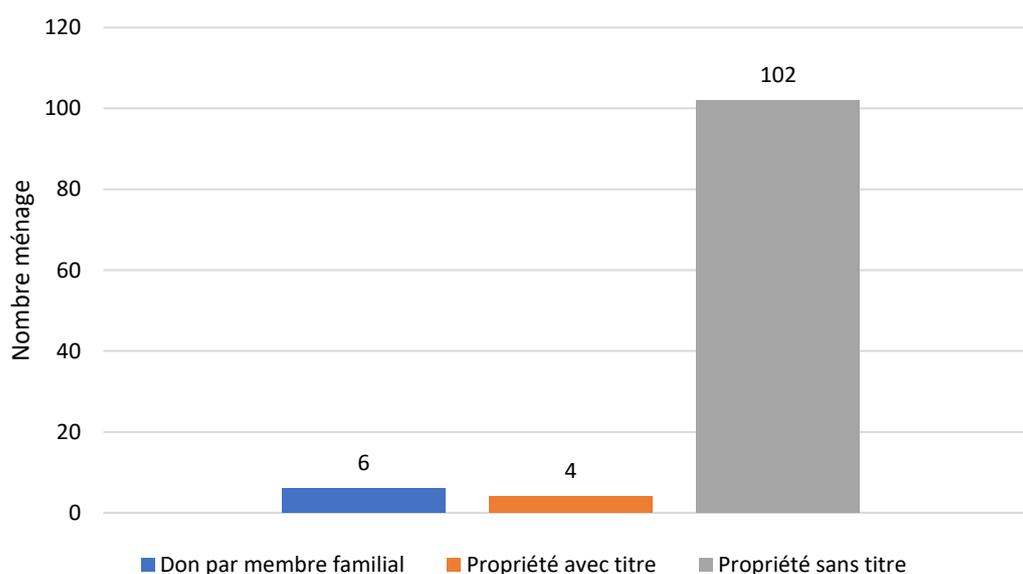


Figure 4: Régime foncier des terres

3.2.3. Les principales cultures

Les trois principales cultures des ménages bénéficiaires sont le maïs, le manioc et le riz. Le manioc est la culture la plus répandue, avec 98 % des ménages qui le cultivent, en raison de sa résistance aux conditions climatiques difficiles, telles que la sécheresse, et de son faible besoin d'entretien. Il est suivi de près par le maïs, cultivé par 96 % des ménages. Bien que le riz soit moins adapté aux conditions climatiques de la région, il est tout de même cultivé par environ 76 % des ménages, car il constitue l'aliment de base. La plupart des ménages cultivent au moins deux de ces trois cultures, la majorité d'entre eux les cultivant toutes.

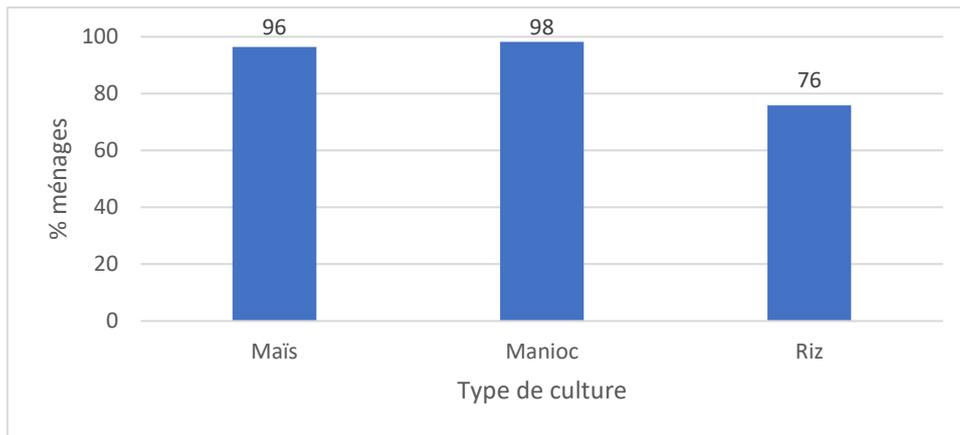


Figure 5: Répartition des cultures des ménages : Maïs, Manioc et Riz

3.2.4. Répartition des parcelles selon les principales cultures et les zones

Dans les parcelles ProSol, où les bénéficiaires ont adopté les mesures de Gestion Durable des Terres (GDT) promues par ProSol, 16 % des parcelles sont dédiées au maïs, 15 % au manioc, et seulement 6 % au riz. En revanche, dans les parcelles non ProSol, ces pourcentages sont nettement plus élevés, avec 84 % des parcelles consacrées au maïs, 85 % au manioc, et 94 % au riz. L'adoption des pratiques GDT reste donc limitée, ce qui pourrait s'expliquer par une réticence au changement (gestion des risques) ou des contraintes économiques. Cela souligne l'importance d'intensifier l'accompagnement et la sensibilisation pour encourager une plus large adoption de ces pratiques durables.

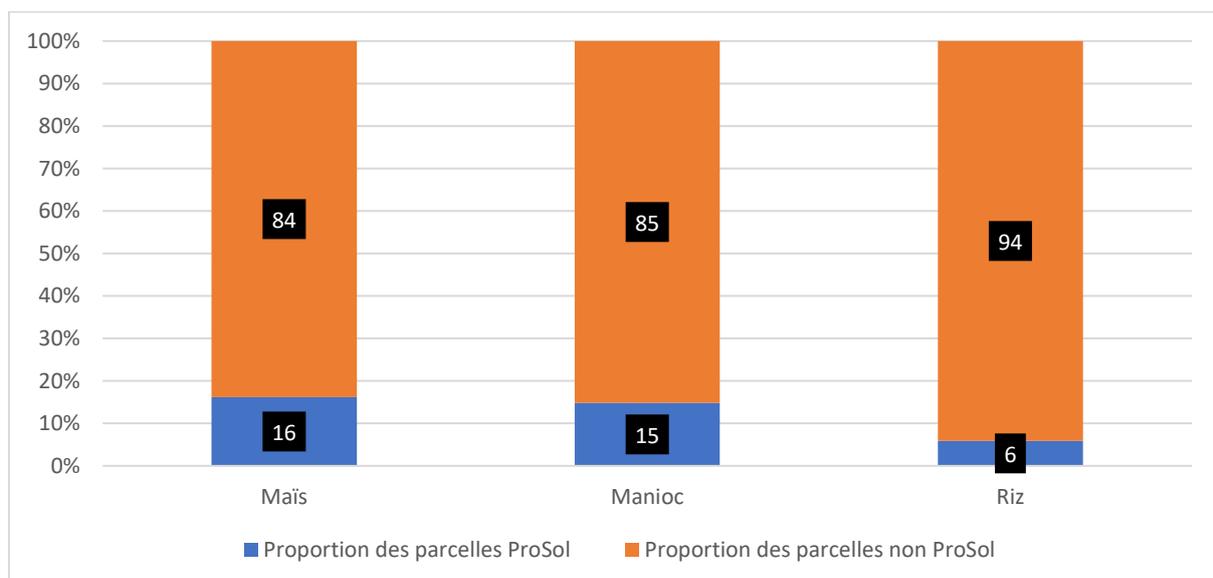


Figure 6: Répartition des parcelles selon les principales cultures et les zones

3.2.5. Rendement des principales cultures selon les zones (à dire d'acteur)

Le maïs est la seule culture à afficher un rendement significativement supérieur dans les parcelles ProSol, avec une production moyenne de 456 kg/ha, contre 329 kg/ha dans les parcelles non ProSol. En revanche, les rendements du manioc et du riz sont inférieurs dans les zones traitées, avec respectivement 1114 kg/ha et 974 kg/ha, contre 1523 kg/ha et 1194 kg/ha dans les zones non traitées. Ces résultats suggèrent que l'application des pratiques de GDT profite principalement à la culture du maïs selon la perception paysanne. Il convient de souligner que ces estimations reposent uniquement sur les perceptions paysannes (à dire c'acteurs) mais pas par des calculs ou analyses statistiques (se référer à une analyse quantitative).

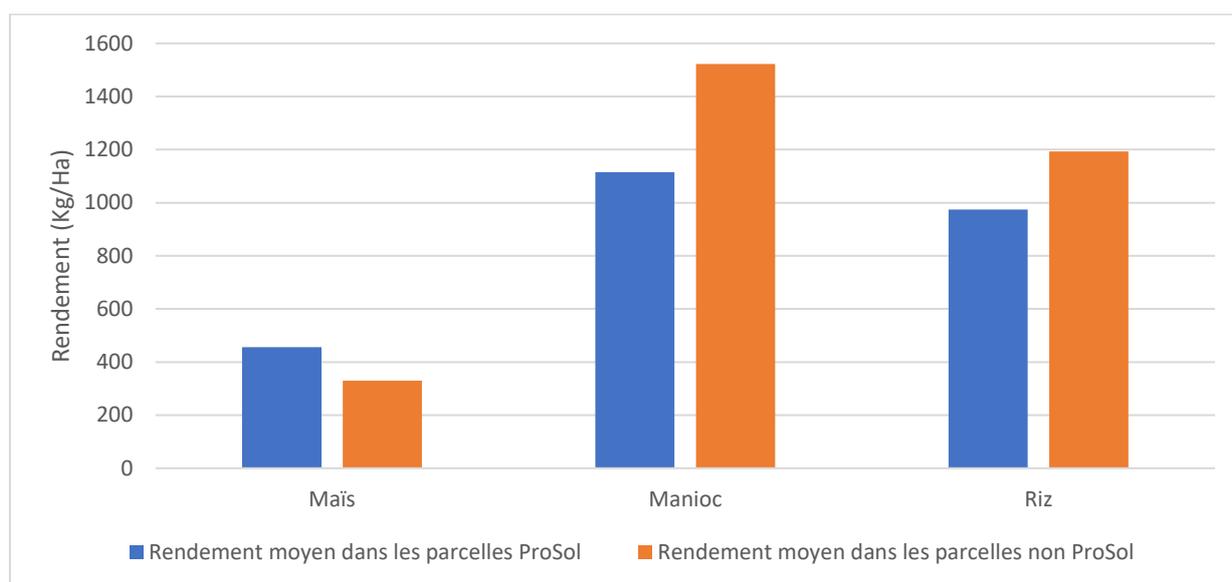


Figure 7: Rendement des principales cultures selon les zones (estimation à dire d'acteurs)

3.3. Analyses des mesures de GDT

3.3.1. Toposéquences des terrains avec mesures de GDT promues par le projet

La majorité des ménages, soit 78, ont choisi de mettre en œuvre les mesures de Gestion Durable des Terres sur les versants. Moins fréquents, 23 ménages ont opté pour les bas de versant, 7 pour le sommet, et 4 ménages n'ont pas spécifié leur localisation. L'intérêt marqué pour les versants s'explique par l'adaptation des cultures de maïs et de manioc, largement cultivées, à ce type de terrain.

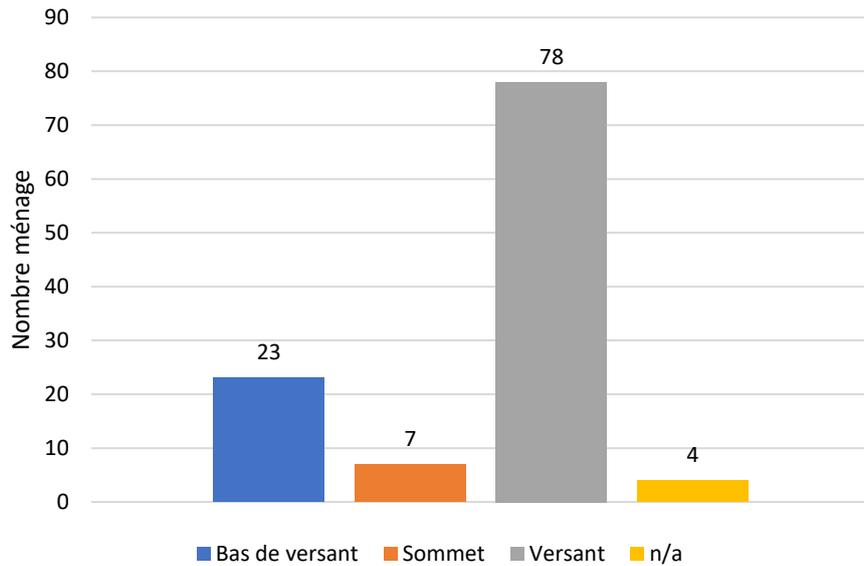


Figure 8: Toposéquences des terrains avec mesures de GDT promues par le projet

3.3.2. Année d'application des mesures de GDT promues par le projet

L'année 2022 ressort comme la plus significative, avec 69 ménages ayant appliqué les mesures de Gestion Durable des Terres. Cette tendance est également visible dans l'année du premier engagement des ménages avec le projet ProSol, marquant une forte participation en 2022.

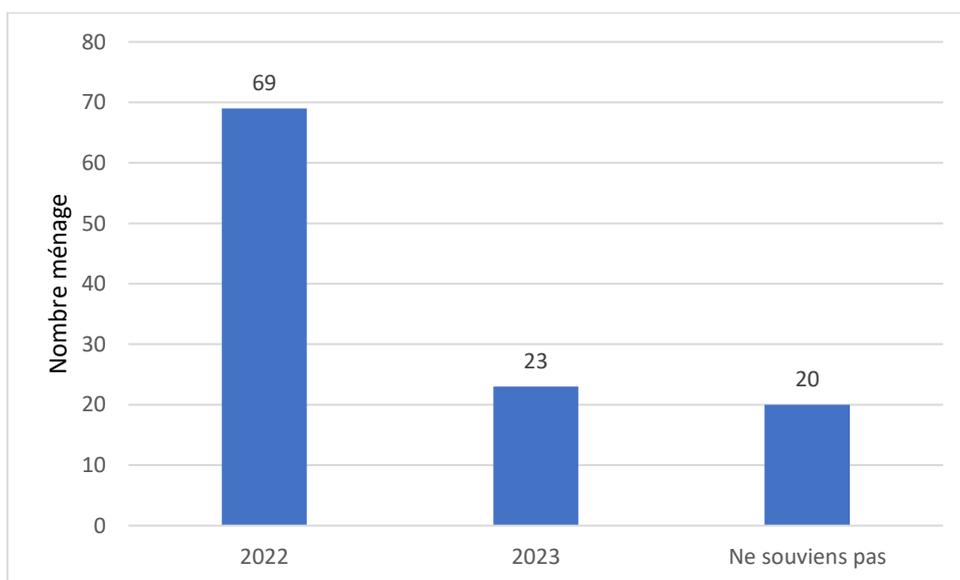


Figure 9: Année d'application des mesures de GDT promues par le projet

3.3.3. Application du paquet technologique A « Bonne pratique sur le travail du sol »

Le paquet technologique A « Bonne pratique sur le travail du sol », repose sur cinq mesures principales : le labour perpendiculaire à la pente, les cultures en courbe de niveau, l'utilisation de bandes végétales antiérosives en courbes de niveau, le paillage, ainsi que des mesures mécaniques comme les fascines, cordons de paille et demi-lunes. Les versants sont les toposéquences les plus souvent sélectionnées pour l'application des techniques de Gestion Durable des Terres (GDT), car ces zones sont les plus vulnérables à l'érosion.

La technique la plus adoptée par les ménages, avec 56 % d'entre eux, est le labour perpendiculaire à la pente. Cette méthode réduit efficacement l'érosion en freinant le ruissellement des eaux de pluie, ce qui limite les pertes en sols. Elle favorise également la conservation de l'eau en améliorant l'infiltration, ce qui contribue à maintenir une meilleure humidité du sol et à accroître sa fertilité. Cependant, 37 % des ménages jugent que ce paquet technologique n'est pas applicable dans leur contexte, souvent en raison de contraintes liées à la disponibilité des moyens ou aux conditions spécifiques des parcelles.

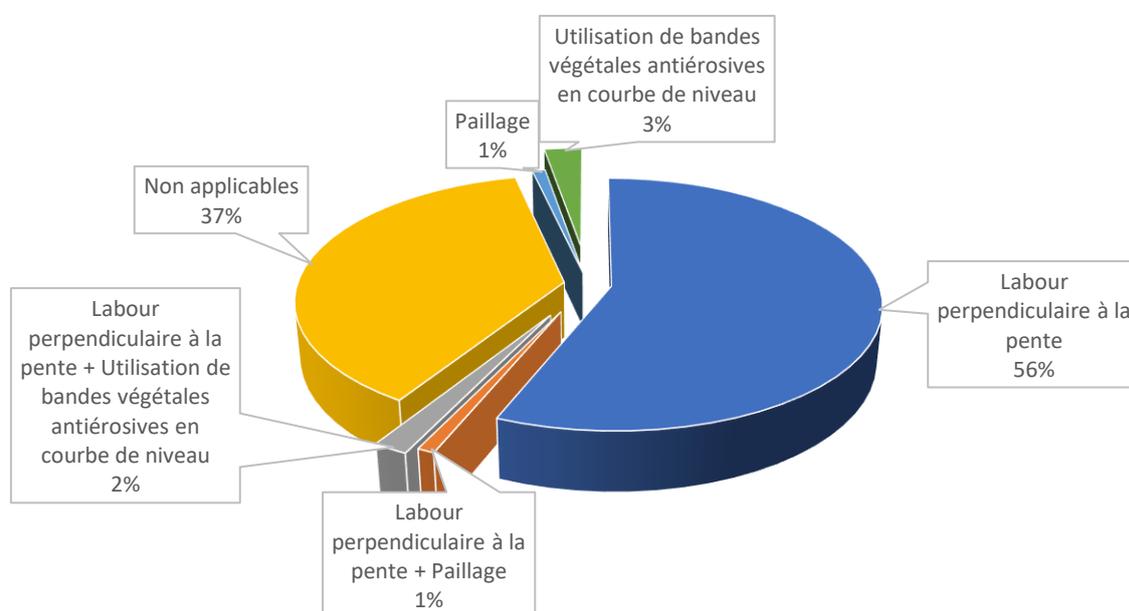


Figure 10: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique A

3.3.4. Application du paquet technologique B « Agroforesterie »

En ce qui concerne le paquet technologique B, qui porte sur l'agroforesterie, 51 % des ménages estiment que cette technique n'est pas applicable à leur situation. Cela peut s'expliquer par le fait que les effets de l'agroforesterie ne se manifestent qu'à long terme, nécessitant plusieurs années pour avoir un impact visible sur la productivité et la conservation des sols. Malgré cela, 34 % des ménages ont adopté la pratique consistant à associer des arbres ou arbustes à des cultures alimentaires ou fourragères, tandis que 13 % d'entre eux se consacrent à la plantation d'arbres sur les parties sommitales des versants.

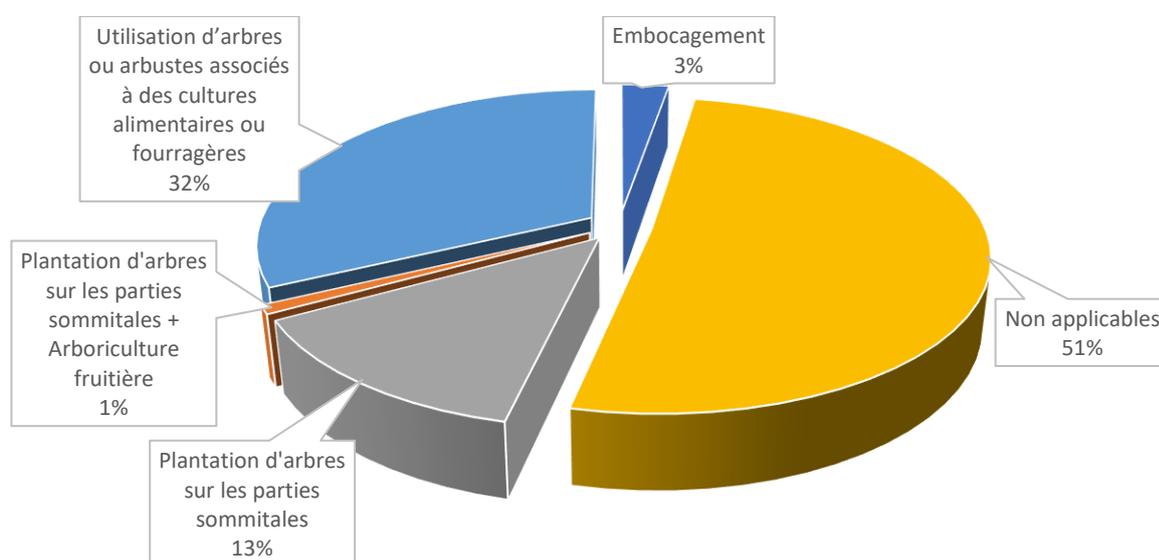


Figure 11: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique B

3.3.5. Application du paquet technologique C « Gestion de fertilité »

Dans le cadre du paquet technologique C, qui porte sur la gestion de la fertilité, 55 % des bénéficiaires du projet ont adopté les techniques de rotations et d'associations culturales. Ces pratiques permettent non seulement de diversifier les cultures, mais aussi d'améliorer la fertilité du sol à long terme en optimisant l'utilisation des nutriments. De plus, 26 % des ménages appliquent spécifiquement des associations culturales, où plusieurs cultures sont cultivées ensemble pour maximiser les rendements et minimiser les risques liés aux maladies ou aux ravageurs.

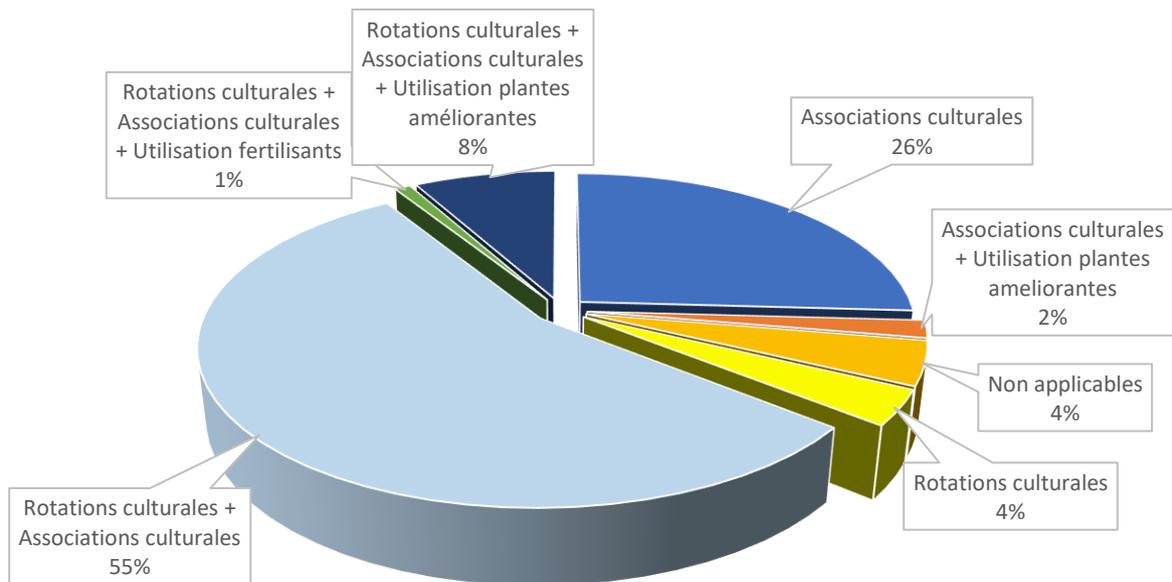


Figure 12: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique C

3.3.6. Application du paquet technologique D « Gestion de pâturage »

Le paquet technologique D, relatif à la gestion des pâturages, suscite moins d'intérêt chez les ménages cibles. Seulement 4 % des ménages ont adopté les techniques liées à la gestion des pâturages. Cela pourrait être dû à la perception selon laquelle les autres paquets technologiques offrent des avantages plus immédiats ou à des contraintes foncières, où la priorité est donnée à la culture des sols plutôt qu'à la gestion des pâturages.

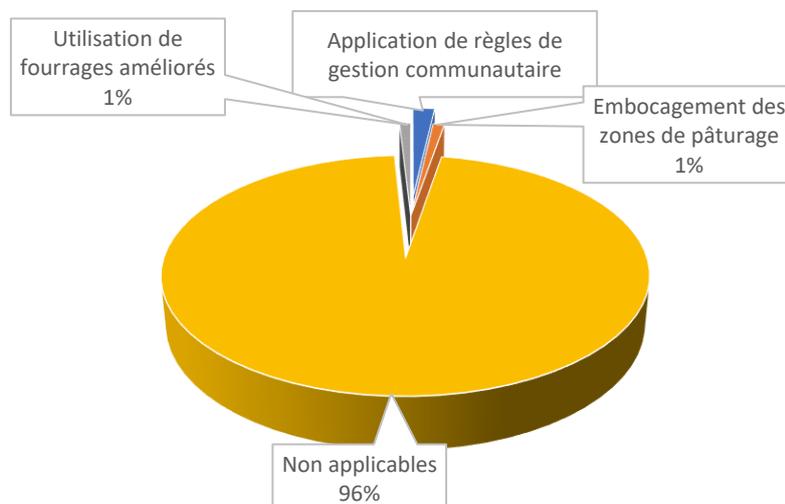


Figure 13: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique D

3.3.7. Application du paquet technologique E « Adaptation aux changements climatiques »

Le paquet technologique E, axé sur l'adaptation aux changements climatiques, rencontre un fort taux d'adoption. En effet, 86 % des ménages bénéficiaires ont adopté l'utilisation de nouvelles variétés de plantes alimentaires ou fourragères à cycles courts ou adaptées aux conditions locales. Parmi ces variétés figurent le pois d'Angole, le sorgho, le mil, le pois de Lima, ainsi que des variétés de manioc, niébé, maïs et riz proposées par le projet ProSol. Ces plantes sont particulièrement bien adaptées aux conditions climatiques changeantes, ce qui explique leur large adoption, car elles offrent une sécurité alimentaire accrue même en période de sécheresse ou d'imprévisibilité des précipitations.

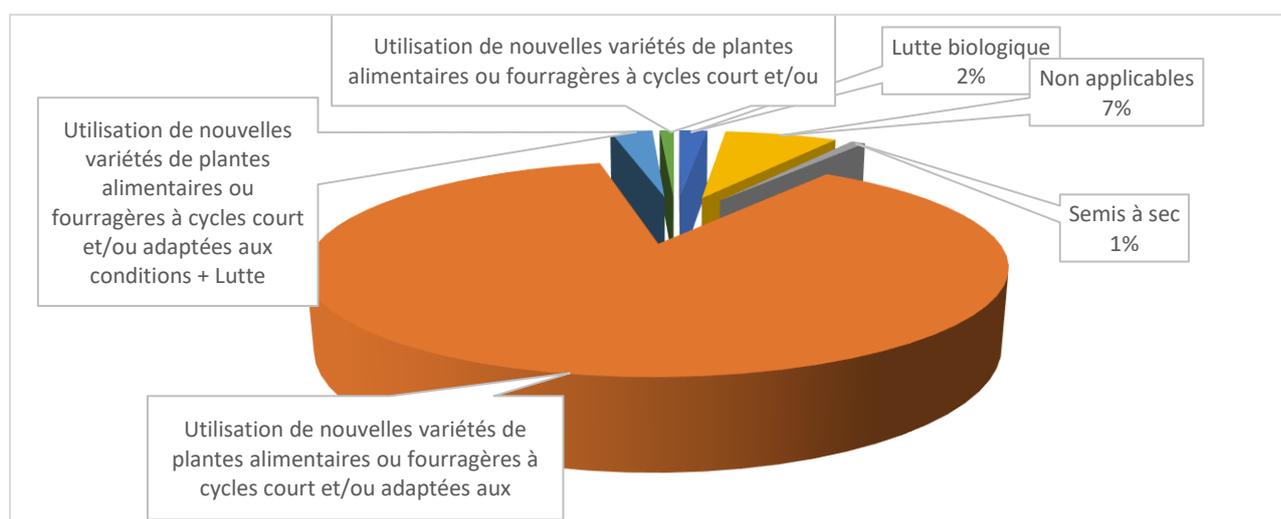


Figure 14: Répartition d'application des techniques dans le paquet technologique E

3.3.8. Proportion des appliquant des mesures selon les tranches d'âges

Les ménages âgés de 36 à 50 ans sont les plus impliqués dans l'adoption des pratiques technologiques, notamment pour la technologie A avec 26 %, la technologie B avec 18 %, et la technologie C avec 33 %. Ils sont également les plus enclins à adopter les mesures d'adaptation aux changements climatiques (30 %).

Les ménages plus jeunes, notamment ceux de 15 à 24 ans, montrent un intérêt limité pour ces pratiques avec seulement 7 % d'adoption pour les technologies A et B. Cependant, ils sont légèrement plus impliqués dans la gestion de la fertilité (12 %) et l'adaptation climatique (11 %).

La tranche d'âge 25-35 montre une adoption croissante, particulièrement pour la gestion de la fertilité (21 %) et l'adaptation aux changements climatiques (21 %). Cette tranche semble jouer un rôle charnière dans la transition vers des pratiques plus durables, en étant active dans la conservation de l'eau et l'amélioration de la fertilité.

Quant aux ménages de 51 à 60 ans, ils continuent d'adopter ces pratiques à des niveaux respectables, avec une préférence pour la gestion de la fertilité (17 %) et l'adaptation aux changements climatiques (18 %). Leur participation plus modérée peut s'expliquer par des limitations physiques ou un moindre accès aux ressources dans la mise en œuvre de pratiques plus techniques.

Enfin, les ménages de 61 ans et plus participent encore aux pratiques de gestion, mais à un taux plus faible (4 % pour la technologie A et 5 % pour la technologie B), ce qui pourrait refléter des contraintes d'âge ou une résistance à adopter des méthodes plus innovantes ou contraignantes en termes de travail.

En général, les mesures d'adaptation aux changements climatiques (technologie E) sont celles qui rencontrent le plus grand succès dans toutes les tranches d'âge, suivies de près par la gestion de la fertilité (technologie C). En revanche, la gestion des pâturages (technologie D) est largement négligée, avec des taux d'adoption très bas dans toutes les tranches d'âge.

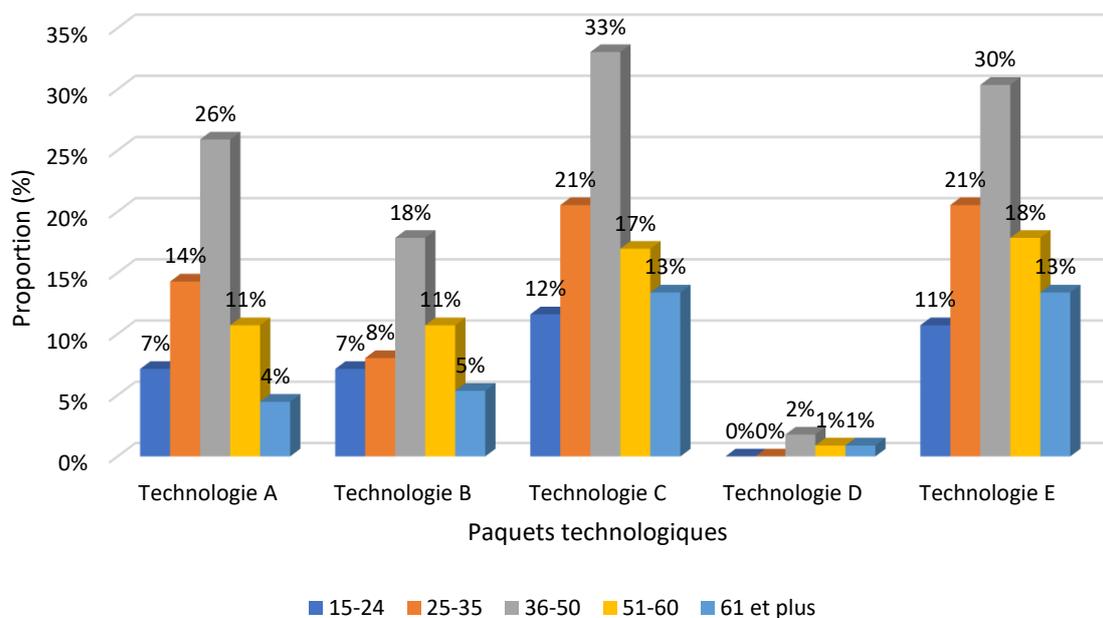


Figure 15: Proportion des appliquant des mesures selon les tranches d'âges

3.3.9. Proportion d'application des techniques par paquet technologique

Certaines techniques se démarquent par leur adoption massive. Parmi les plus répandues, on retrouve l'utilisation d'associations culturales (94 %), les rotations culturales (70 %), l'utilisation de nouvelles variétés de plantes alimentaires ou fourragères à cycles courts et adaptées aux conditions locales (93 %), ainsi que le labour perpendiculaire à la pente (61 %). Ces pratiques traduisent un fort engagement des agriculteurs en faveur de méthodes qui favorisent à la fois la diversification des cultures et une meilleure gestion des ressources et de la production durable. En revanche, le paquet technologique D, qui porte sur la gestion des pâturages, est nettement moins adopté. Les pratiques telles que l'embocagement des zones de pâturage (2 %) et l'application de règles de gestion communautaires (1 %) restent marginales, suggérant un faible intérêt ou une difficulté à mettre en œuvre des techniques dans les zones concernées.

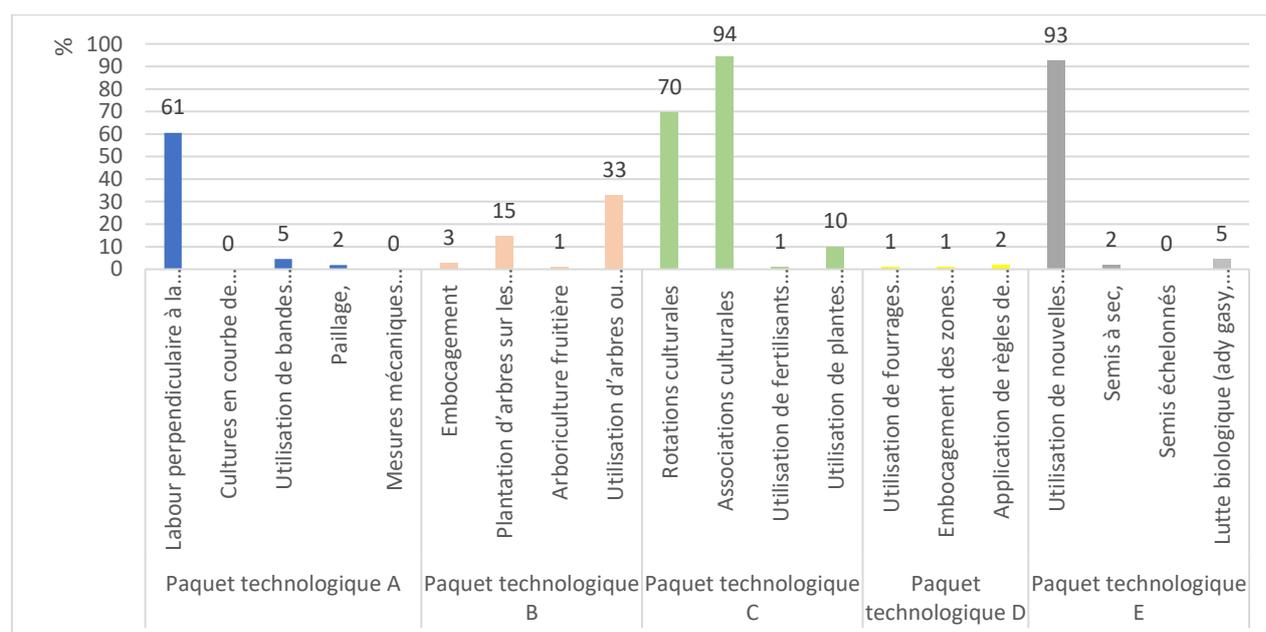


Figure 16: Proportion d'application des techniques par paquet technologique

3.3.10. Proportion des ménages par nombre de techniques/mesures pratiquées en simultanée

La majorité des ménages adopte **quatre techniques** (34,82 %), ce qui représente la proportion la plus élevée. Les ménages utilisant **cinq techniques** suivent, avec un pourcentage notable de **21,43 %**, tandis que **trois techniques** sont pratiquées par **18,75 %** des ménages. Cela montre

que la plupart des exploitants tendent à intégrer plusieurs techniques simultanément dans leurs pratiques agricoles.

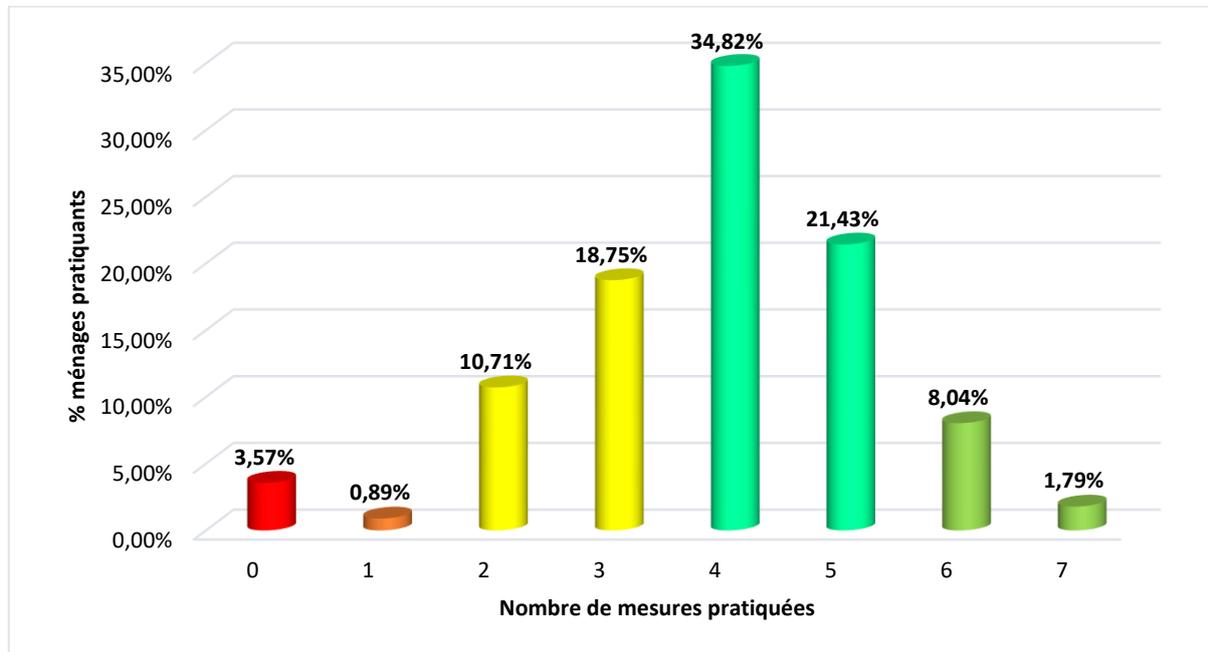


Figure 17 : Proportion des ménages par nombre de techniques/mesures pratiquées en simultanée

3.3.11. Proportion des ménages par nombre de paquets technologiques pratiqués en simultanée

La majorité des ménages adopte un nombre modéré de paquets, avec **38,39 %** qui en pratiquent **quatre**, ce qui constitue la catégorie la plus représentée. Ils sont suivis par ceux qui mettent en œuvre **trois paquets (32,14 %)** et **deux paquets (23,21 %)**, illustrant une adoption généralisée, mais partielle, des options technologiques disponibles. À l'inverse, **seuls 0,89 %** des ménages parviennent à intégrer les **cinq paquets technologiques**, ce qui suggère que très peu d'entre eux maîtrisent ou ont accès à l'ensemble des pratiques proposées. De plus, **1,79 %** des ménages ne pratiquent qu'un seul paquet, et **3,57 %** n'en utilisent aucun, indiquant un faible niveau d'adhésion à ces innovations pour une partie des exploitants. Ces résultats montrent que, bien que la majorité des ménages adoptent plusieurs paquets technologiques, peu d'entre eux parviennent à appliquer l'ensemble des cinq paquets disponibles.

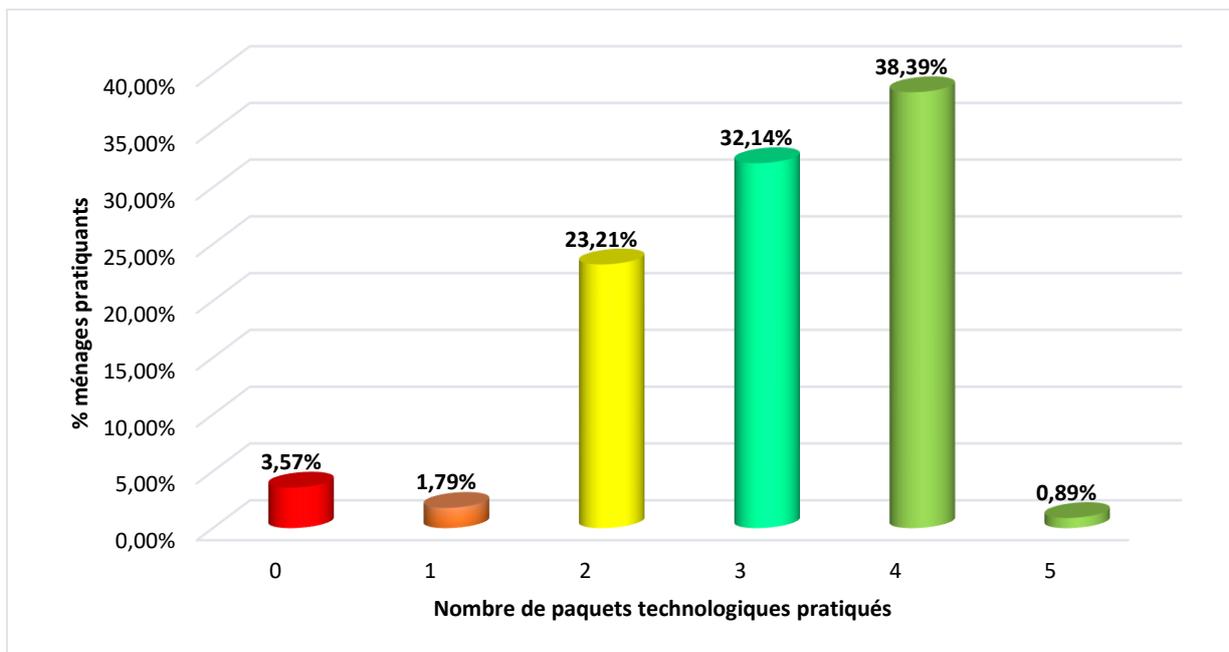


Figure 18: Proportion des ménages par nombre de paquets technologiques pratiqués en simultanée

3.3.12. Proportion des ménages pratiquant et non pratiquant

71,43 % des ménages appliquent au moins deux techniques issues de différents paquets technologiques, ce qui démontre une adoption majoritaire des pratiques promues par le projet ProSol. En revanche, 28,57 % des ménages restent "non pratiquants", soit parce qu'ils n'ont pas encore adopté suffisamment de techniques, soit parce qu'ils continuent d'utiliser des techniques issues d'un même paquet technologique.

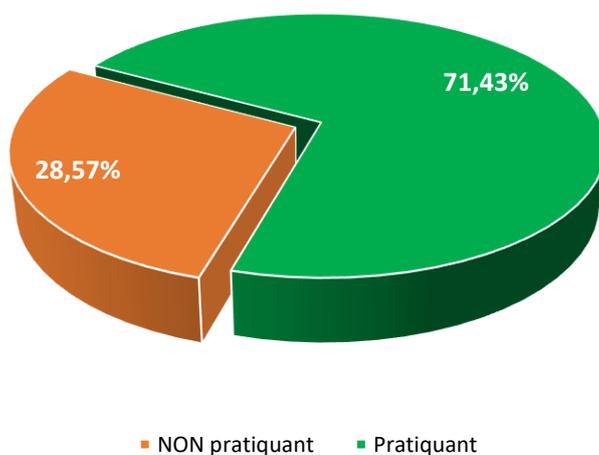


Figure 19: Proportion des ménages pratiquant et non pratiquant

4. Résultat 2 : GENRE

4.1. Caractéristique des ménages

4.1.1. Taille de ménage

Les tailles de ménage varient de 2 à 16 membres, avec une répartition relativement équilibrée, bien que certaines tailles de ménage soient plus fréquentes que d'autres. Les ménages de 4 membres sont les plus nombreux, représentant 17 identifiants, suivis des ménages de 6 membres avec 16 identifiants et de ceux de 3 membres avec 13 identifiants. Les tailles de ménage plus extrêmes, comme celles de 11, 12, 13, et 16 membres, sont moins fréquentes. Enfin, 3 ménages n'ont pas spécifié leur taille (« nsp »).

La taille moyenne des ménages, en excluant ceux qui n'ont pas spécifié leur taille, est de 6,58 membres par ménage. Cela reflète une répartition où les ménages de taille intermédiaire (entre 4 et 8 membres) sont les plus courants.

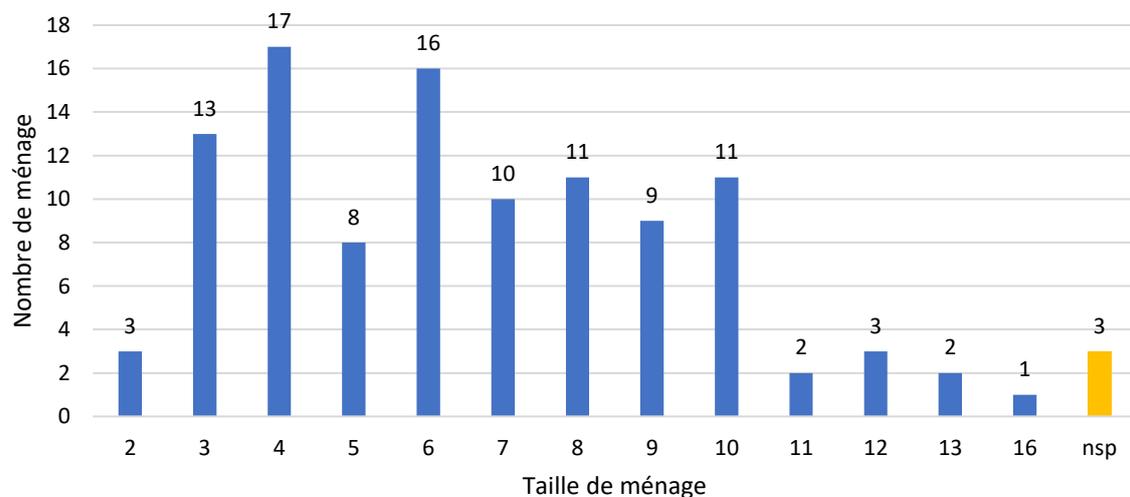


Figure 20: Taille de ménage

4.1.2. Situation matrimoniale

La répartition des situations matrimoniales montre une prédominance de ménages en cohabitation ou concubinage, représentant 44 %, suivis de 34 % de ménages où les femmes sont séparées ou divorcées. Seulement 7 % des ménages sont composés de femmes mariées, tandis que 11 % des femmes sont veuves. Les célibataires ne représentent que 2 %, et 2 % des

ménages n'ont pas précisé leur situation matrimoniale. Ces chiffres suggèrent une diversité de situations matrimoniales, avec une forte proportion de femmes séparées ou vivant en concubinage.

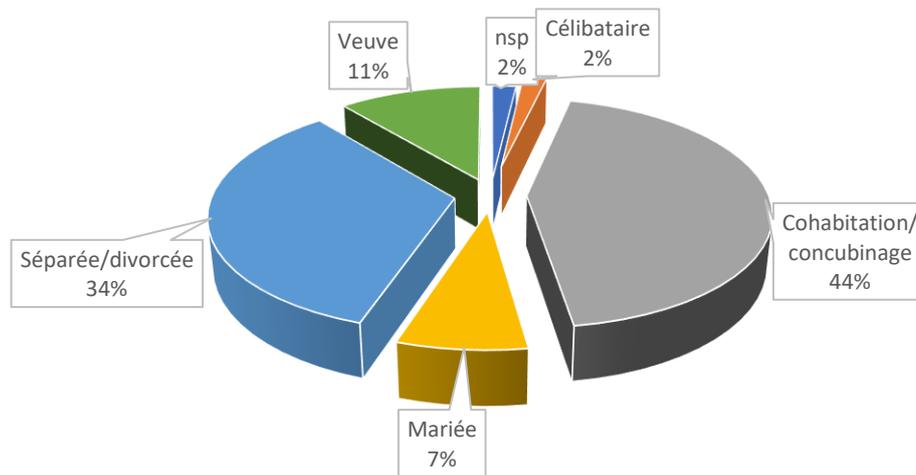


Figure 21: Situation matrimoniale

4.1.3. Habitation avec le mari

Concernant l'habitation avec le mari, 50 % des ménages indiquent que les femmes vivent avec leur mari, tandis que seulement 1 % des femmes ne vivent pas avec leur mari. Cependant, une part significative de 49 % des ménages n'a pas fourni cette information. Cela s'explique par le fait que plus de 44 % des ménages sont en concubinage.

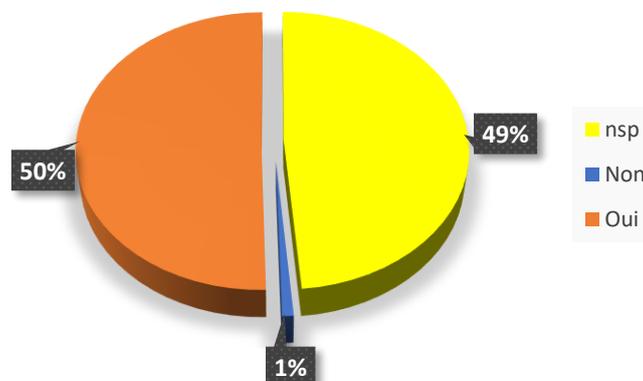


Figure 22: Habitation avec le mari

4.1.4. Niveau d'instruction des femmes

Pour ce qui est du niveau d'instruction des femmes, une majorité de 53% sont analphabètes, reflétant des défis importants en termes d'accès à l'éducation. Seulement 35% ont un niveau primaire et 18% ont atteint le niveau secondaire. Ces chiffres montrent un besoin crucial d'améliorer l'accès à l'éducation pour les femmes, ce qui pourrait être un levier important pour le développement.

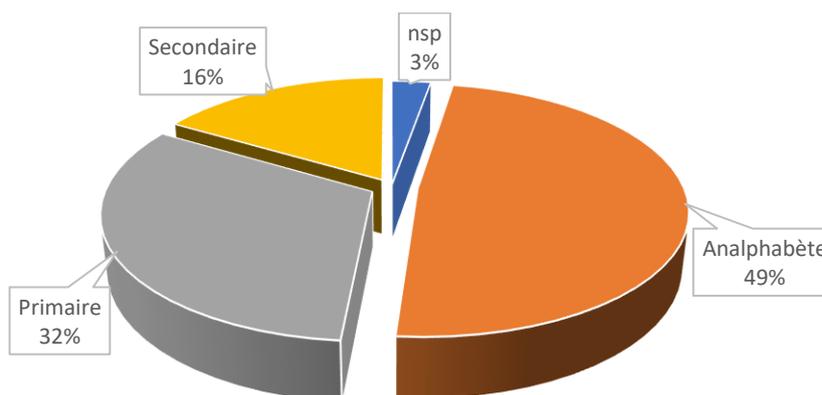


Figure 23: Niveau d'instruction des femmes

4.1.5. Age approximatif des femmes

En terme d'âge, les femmes âgées de 25 à 35 ans constituent le plus grand groupe, avec 33 % des ménages. Les femmes âgées de 36 à 50 ans représentent 27 % des ménages, et celles de plus de 51 ans comptent pour 26 %. Les jeunes femmes de 15 à 24 ans sont moins représentées avec 11 %. Ces données révèlent une population féminine majoritairement adulte, avec un bon équilibre entre les différentes tranches d'âge.

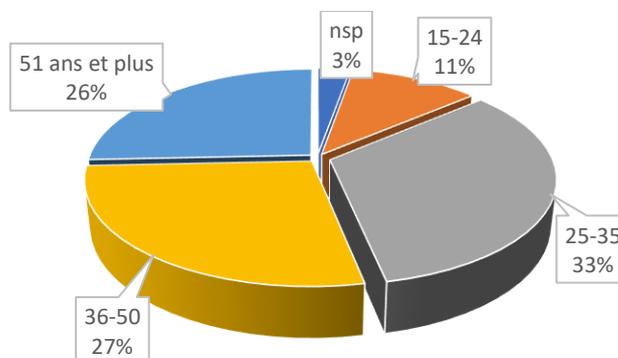


Figure 24 : Age approximatif des femmes

4.1.6. Taux de participation dans les Activités du Projet Agricole

Le projet a mis un accent particulier sur la participation des femmes, ce qui est visible dans plusieurs activités clés. Dans l'accès aux semences, les mères représentent 58% des participants, une majorité écrasante par rapport aux autres groupes, alors que les fils ne sont que 3% et les pères 1%. Cela montre une volonté claire de prioriser l'accès des femmes aux ressources agricoles.

En ce qui concerne les aménagements des espaces communautaires, 46% des participants sont des mères, suivis par les filles (4%) et les fils (6%). Avec 44% de participants classés dans « autres », ces chiffres soulignent la participation majoritaire des femmes dans les initiatives de reboisement et de gestion des pâturages.

Dans l'application de techniques de gestion durable des terres (GDT), 45% des participants sont des mères, contre seulement 5% des fils et 1% des pères, montrant que les femmes jouent un rôle essentiel dans l'adoption de pratiques durables.

L'activité de champ école a vu une participation encore plus forte des mères, atteignant 50%, tandis que les pères ne représentent que 2%. Une participation notable d'autres personnes (35%) indique une diversité de profils, mais l'engagement féminin demeure important.

Pour les formations et sensibilisations, 52% des participants sont des mères, contre seulement 3% des fils et 1% des pères. Ces formations sont cruciales pour l'acquisition de compétences, et les femmes y ont joué un rôle central.

Les journées de démonstration et visites d'échange, qui favorisent l'apprentissage pratique et le partage d'expériences, ont également bénéficié d'une forte présence féminine avec 56% de mères, contre 2% de fils et 3% de pères.

Enfin, dans la production de semences et de plants, les mères représentaient 57% des participants, renforçant leur domination dans cette activité clé pour la durabilité agricole, avec seulement 4% de fils et 1% de pères.

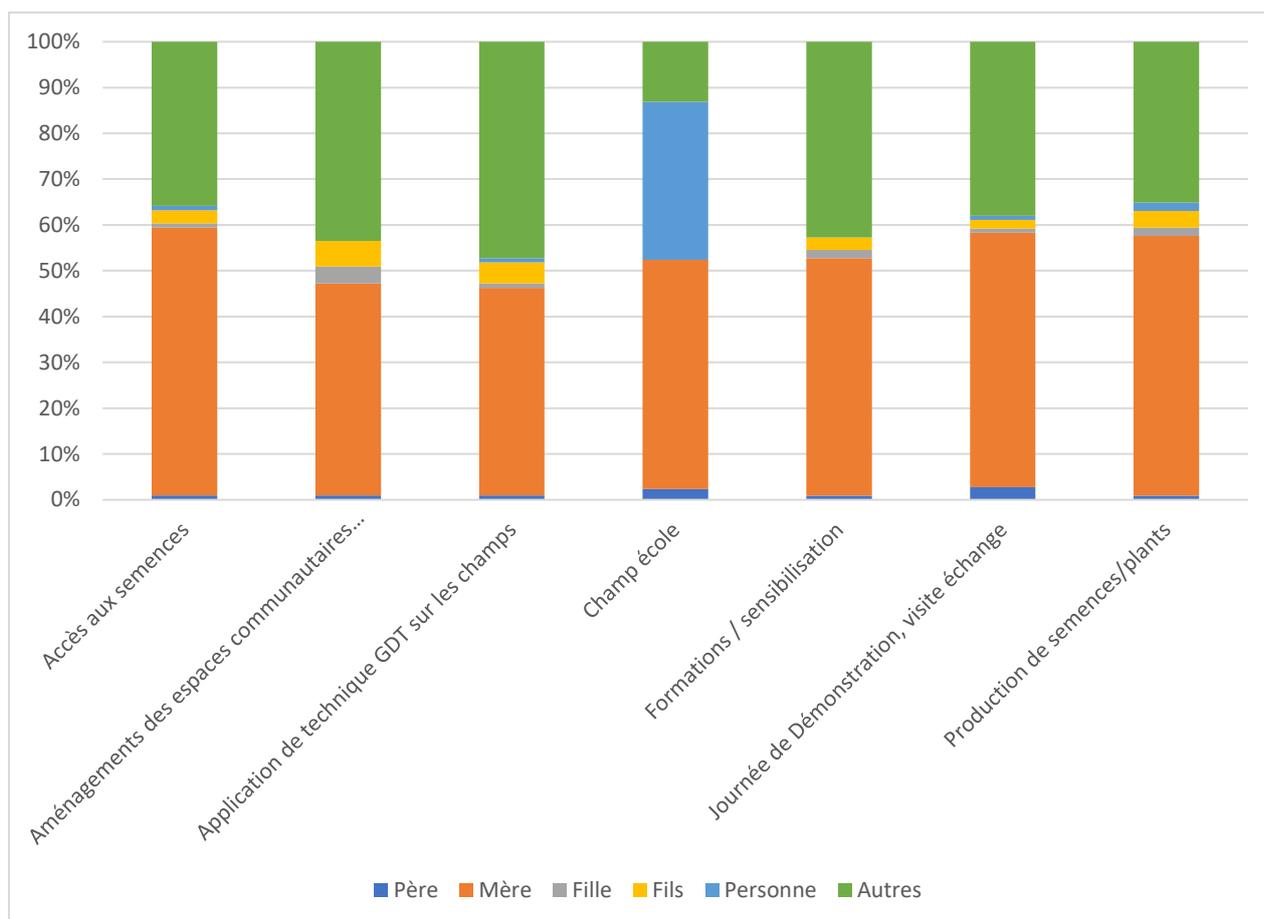


Figure 25: Taux de participation dans les Activités du Projet Agricole *

4.2. Dimension sociale

4.2.1. Existence de changement de comportement au sein du ménage

90% des femmes affirment avoir changé leur comportement en matière d'utilisation des terres, de production agricole et d'élevage après avoir suivi des formations ou des sensibilisations. Ils ont adopté des pratiques agricoles modernes, comme l'association de cultures, la culture en ligne, et la rotation des cultures, qui diffèrent de leurs méthodes traditionnelles. Ces techniques ont permis d'améliorer la fertilité des sols, notamment grâce à l'utilisation de fertilisants organiques et de plantes fixatrices d'azote comme le pois d'Angole. En conséquence, la production agricole a augmenté, bien que certains ménages signalent des difficultés liées à l'insuffisance des pluies et aux ravageurs. Malgré ces obstacles, l'adoption de techniques de conservation des sols, telles que la couverture végétale et la gestion des résidus de culture, a favorisé l'amélioration des rendements agricoles.

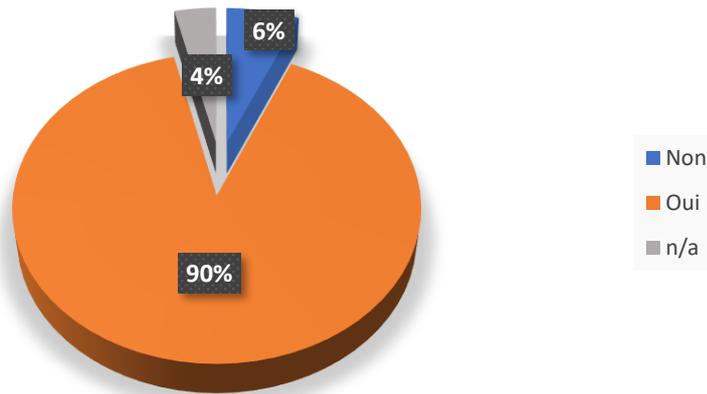


Figure 26: Existence de changement de comportement au sein du ménage

4.2.2. Sensation d'appréciation/valorisation par les membres de la famille

88 % des femmes se sentent plus appréciées et valorisées par les membres de leur famille après leur participation au projet. Elles sont respectées et soutenues, car leurs proches constatent les nombreux avantages que ces nouvelles pratiques apportent à leur foyer. Leur engagement dans le projet est perçu comme une bénédiction par leurs proches, notamment par leurs maris, qui apprécient leur contribution à l'amélioration de la production agricole et au bien-être familial. Grâce à leur implication, elles gagnent en reconnaissance, en respect et en amour de la part de leur entourage.

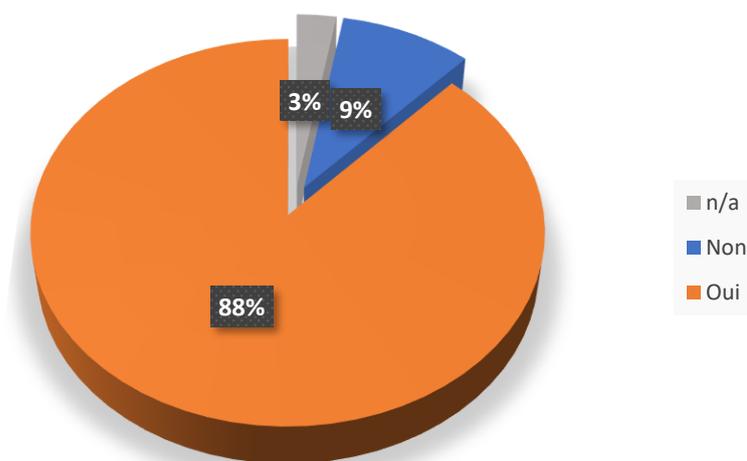


Figure 27: Sensation d'appréciation/valorisation par les membres de la famille

4.2.3. Evolution d'influence sur la décision concernant la **production animale** avec le soutien du projet

Presque 63% des femmes déclarent que le soutien du projet n'a pas eu d'impact sur dans la prise de décision concernant la production animale. Cette situation s'explique principalement par le faible taux d'adoption des techniques de gestion des pâturages parmi les ménages. En conséquence, l'influence sur les décisions liées à la production animale reste inchangée, montrant que l'appropriation des nouvelles pratiques proposées par le projet reste encore limitée dans ce domaine.

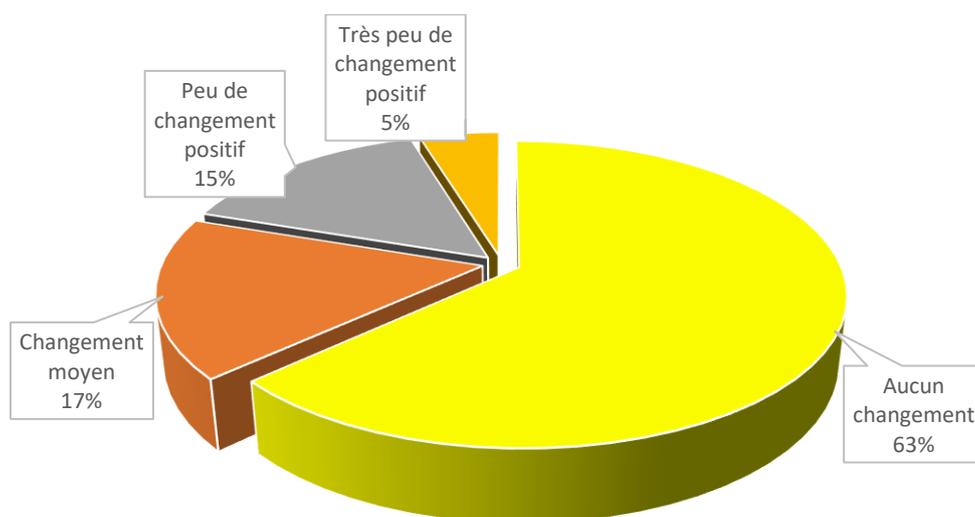


Figure 28: Evolution d'influence sur la décision concernant la production animale avec le soutien du projet

4.2.4. Répartition de la Prise de décision sur la dépense d'argent issu de la vente des cultures commerciales

Dans 49 % des femmes, la décision concernant la dépense d'argent issu de la vente des cultures commerciales est prise conjointement par le mari et la femme, reflétant une gestion équilibrée des finances familiales. Dans 47 % des ménages, la femme prend seule cette décision, ce qui montre une influence féminine significative dans la gestion des revenus agricoles. Seuls 2 % des ménages confient cette responsabilité exclusivement au mari, tandis qu'un autre ménage (1 %) laisse cette décision à un autre membre de la famille. Cette répartition montre une participation active des femmes dans la prise de décisions financières liées à l'agriculture.

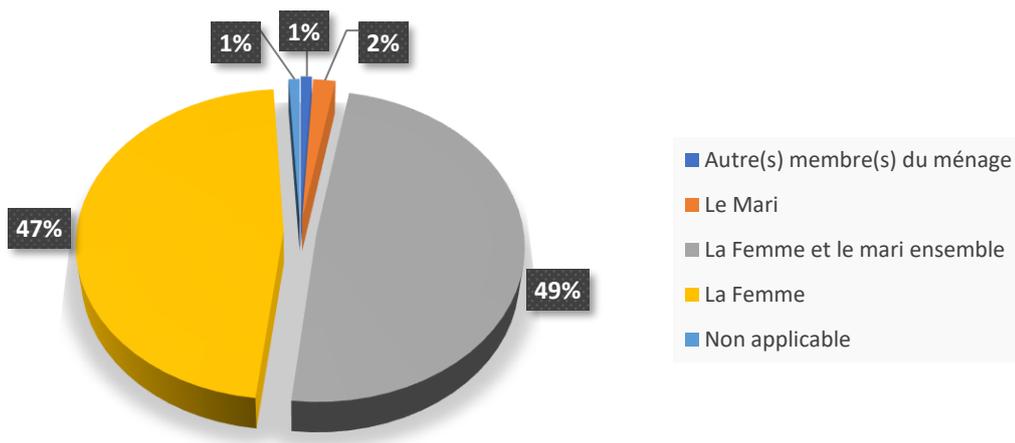


Figure 29: Répartition de la Prise de décision sur la dépense d'argent issu de la vente des cultures commerciales

4.2.5. Répartition de la Prise de décision sur la dépense d'argent issu de la vente des produits d'élevage

Dans 39 % des ménages, les décisions sont prises conjointement par le mari et la femme, ce qui témoigne d'un partage équilibré du pouvoir. En revanche, 30 % des ménages voient la femme prendre seule cette décision, ce qui illustre une prise de responsabilité féminine importante. Le mari seul prend cette décision dans 3 % des cas, tandis que pour 27 % des ménages, cette situation est non applicable.

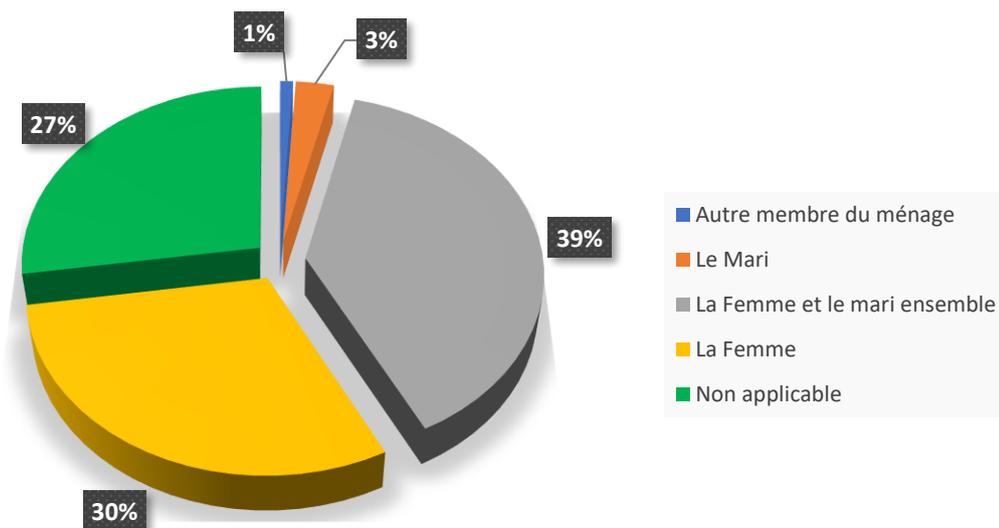


Figure 30: Répartition de la Prise de décision sur la dépense d'argent issu de la vente des produits d'élevage

4.2.6. Evolution d'influence sur la décision de **dépenser l'argent provenant des ventes agricoles** avec le soutien du projet

Malgré le soutien du projet, 68 % des ménages n'ont observé aucun changement dans leur processus de prise de décision concernant les dépenses liées aux ventes agricoles. Cependant, 17 % ont remarqué un changement modéré, et 14 % ont constaté un petit changement positif, démontrant un impact progressif du projet. Seuls 3 % des ménages ont ressenti un changement significatif, suggérant que les initiatives du projet ont apporté des résultats plus marqués dans certains foyers. Un très faible pourcentage (2 %) a vu un très léger changement positif.

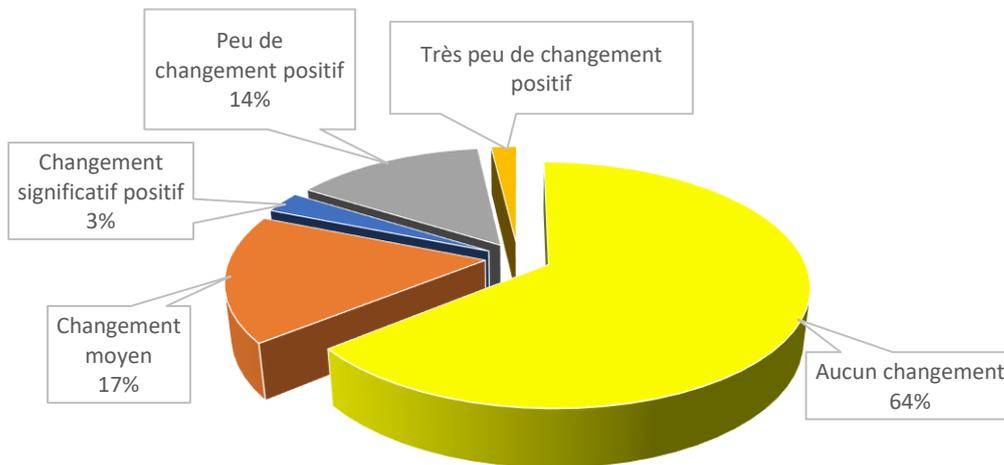


Figure 31: Evolution d'influence sur la décision de dépenser l'argent provenant des ventes agricoles avec le soutien du projet

4.2.7. Niveau d'accès aux semences après le soutien du projet

Après le soutien du projet, 59 % des ménages ont un accès moyen aux semences, ce qui montre une amélioration globale mais qui reste modérée. Cependant, seulement 1 % des ménages bénéficient d'un accès significatif aux semences, ce qui peut refléter des défis persistants dans la distribution ou la disponibilité des semences. À l'autre extrême, 1 % des ménages n'ont toujours pas d'accès aux semences, tandis que 39 % ont un accès limité, ce qui suggère que malgré les efforts du projet, une proportion importante des ménages continue de rencontrer des obstacles pour obtenir des semences en quantité suffisante.

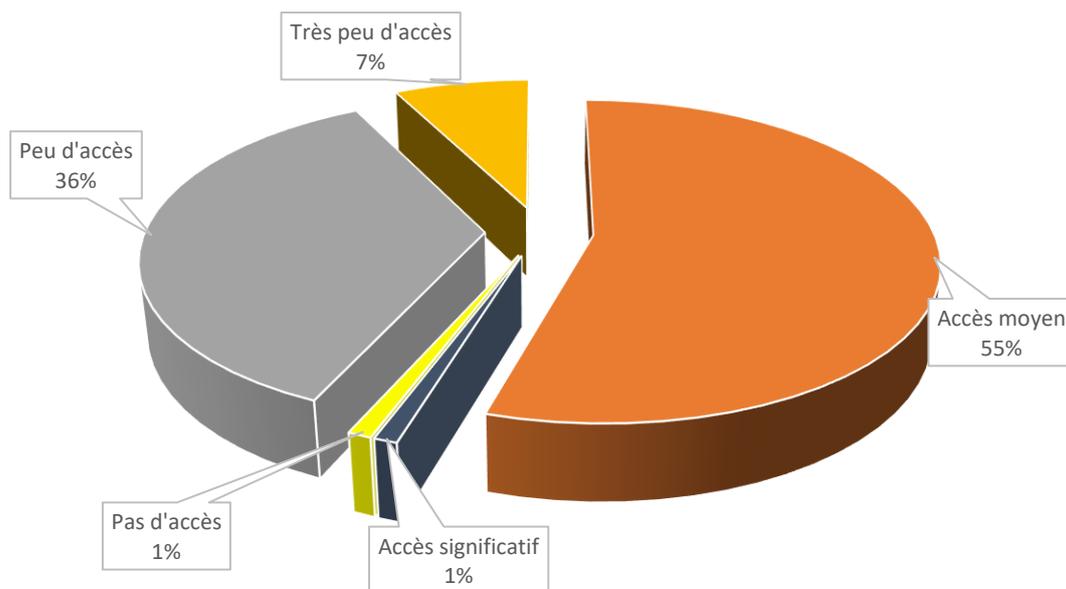


Figure 32: Niveau d'accès aux semences après le soutien du projet

4.2.8. Niveau d'accès au compost ou engrais après le soutien du projet

38 % des ménages bénéficient d'un accès moyen au compost ou aux engrais après le soutien du projet, indiquant une amélioration dans l'approvisionnement en intrants agricoles, mais ce niveau reste loin d'une accessibilité optimale. D'un autre côté, 26 % des ménages ont un accès limité, tandis que 39 % ont très peu d'accès. Enfin, 3 % des ménages n'ont pas du tout accès au compost ou aux engrais, ce qui souligne les disparités dans l'accès à ces intrants essentiels pour améliorer la fertilité des sols et les rendements agricoles.

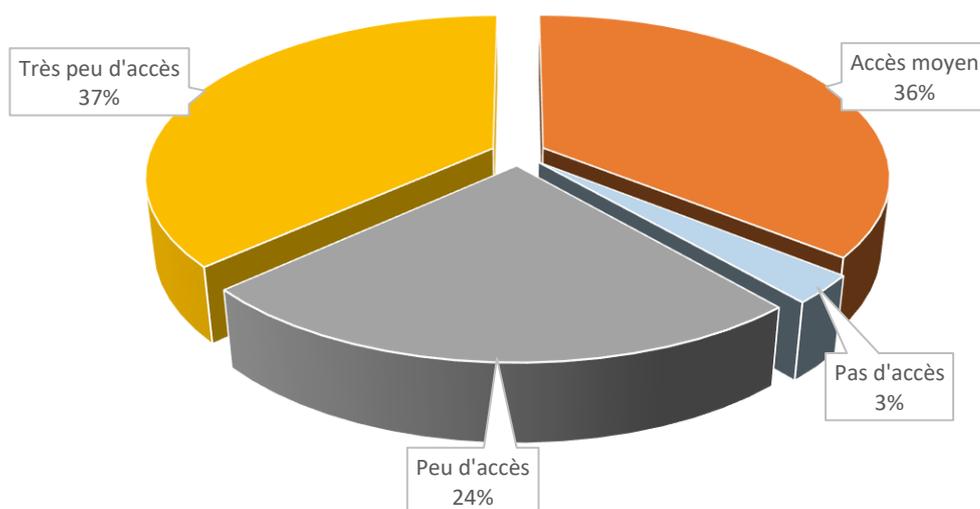


Figure 33: Niveau d'accès au compost ou engrais après le soutien du projet

4.2.9. Niveau d'accès aux outillages agricoles après le soutien du projet

26 % des ménages ont un accès moyen aux outillages agricoles, montrant que près d'un quart des ménages bénéficient d'un appui suffisant. Toutefois, une proportion similaire, 26 %, a un accès limité, et 25 % ont très peu d'accès aux outils agricoles, ce qui révèle des défis dans la distribution d'équipements. De plus, 29 % des ménages n'ont aucun accès aux outillages, ce qui reflète une problématique majeure pour de nombreux foyers en matière de mécanisation ou d'amélioration de leurs pratiques agricoles.

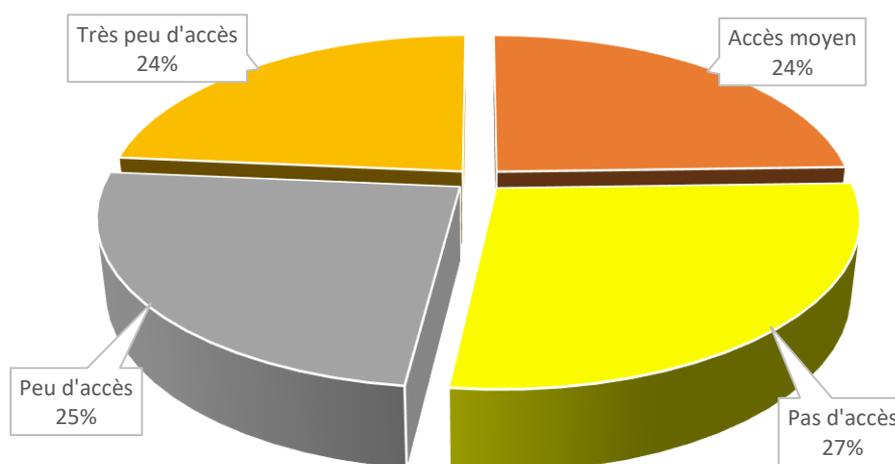


Figure 34: Niveau d'accès aux outillages agricoles après le soutien du projet

4.2.10. Evolution du degré de **changement du pouvoir de décision** au sein de la famille

28,57 % des femmes ont constaté une amélioration moyenne positive, tandis que seulement 1,02 % ont observé une amélioration significative positive. En revanche, 44,90 % des femmes n'ont noté aucune amélioration positive. Par ailleurs, 20,41 % des femmes ont rapporté une faible amélioration, et 13,27 % ont constaté très peu d'amélioration. Ces chiffres indiquent que malgré quelques progrès, la majorité des femmes n'ont pas perçu de changements importants dans le pouvoir de décision familial.

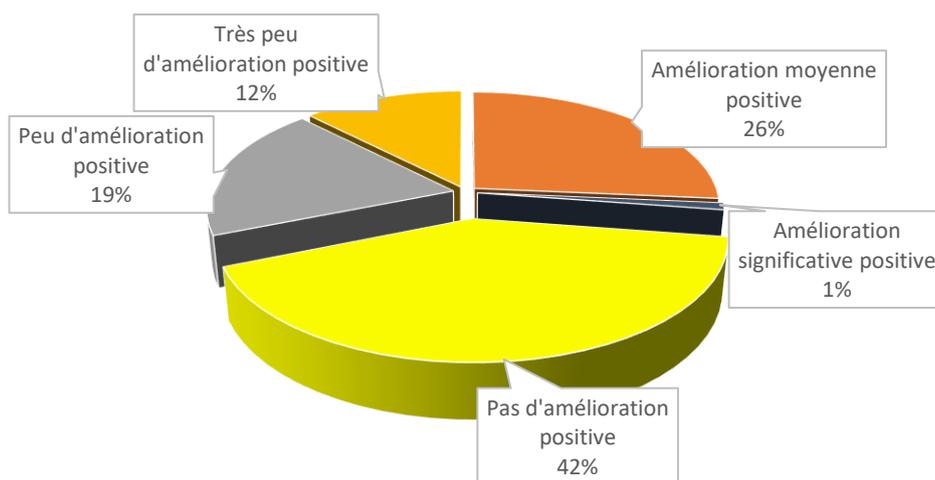


Figure 35: Evolution du degré de changement du pouvoir de décision au sein de la famille

4.3. Dimension économique

4.3.1. Evolution de rendements après utilisation de nouvelles technologies

En général, 47,17 % des ménages ont constaté une augmentation moyenne de leurs rendements, ce qui indique que les nouvelles technologies ont globalement amélioré leur production de manière modérée. Toutefois, une proportion non négligeable, soit 38 % des ménages, n'a observé qu'une légère augmentation, tandis que 7 % ont rapporté une très faible hausse de rendements. En revanche, seulement 4 % des ménages ont bénéficié d'une augmentation significative, et un autre 4 % n'a noté aucune amélioration. Ces résultats montrent que, bien que les nouvelles technologies aient eu un impact positif sur les rendements pour la majorité des ménages, cet impact est généralement modéré, avec peu de ménages bénéficiant d'une augmentation significative.

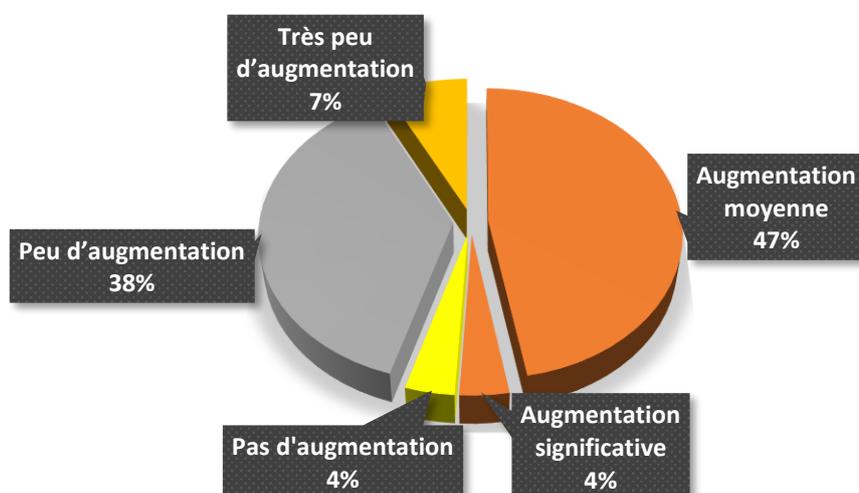


Figure 36: Evolution de rendements après utilisation de nouvelles technologies

4.3.2. Destination du surplus de rendement

Les nouvelles technologies ont eu un impact positif sur les rendements pour la majorité des ménages, bien que cet impact soit généralement modéré. Cette augmentation a conduit à un surplus de production, qui est principalement destiné à la vente, comme le déclarent 76 % des ménages. En revanche, 23 % des ménages choisissent de distribuer ce surplus au sein de leur famille. Il est intéressant de noter qu'aucun ménage n'a attribué ce surplus à l'autoconsommation. Cela suggère que les ménages ne cherchent pas à augmenter leur propre consommation alimentaire en cas de surplus, mais préfèrent vendre cette production pour générer des revenus supplémentaires, tout en soulignant que leurs besoins alimentaires actuels sont déjà satisfaits.

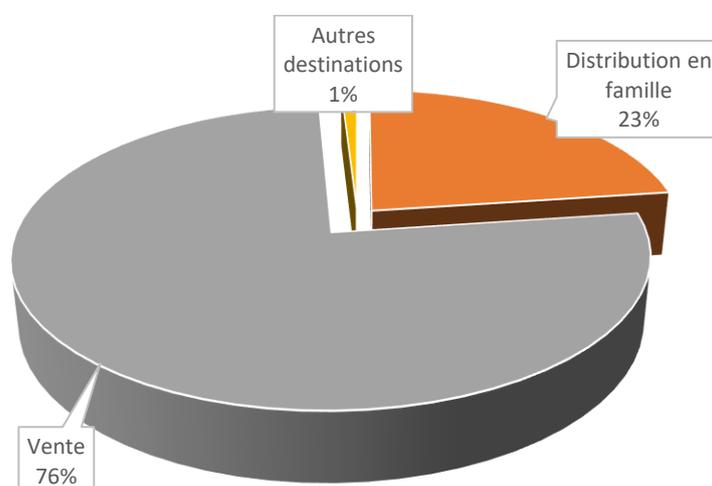


Figure 37: Répartition de la destination du surplus de rendement

4.3.3. Evolution de l'opportunité supplémentaire de vente grâce à la participation au projet

Les opportunités supplémentaires de vente grâce à la participation au projet ont été évaluées auprès de 106 ménages. Parmi eux, 49 % ont constaté des possibilités supplémentaires moyennes, tandis que 35 % ont observé peu ou très peu d'opportunités (respectivement 35 % et 10 %). Seulement 2 % des ménages ont rapporté des opportunités supplémentaires importantes, alors que 4 % n'ont vu aucune opportunité supplémentaire. Cela montre que, bien que certaines familles aient ressenti un impact modéré, la majorité n'a pas perçu de gains commerciaux significatifs grâce au projet.

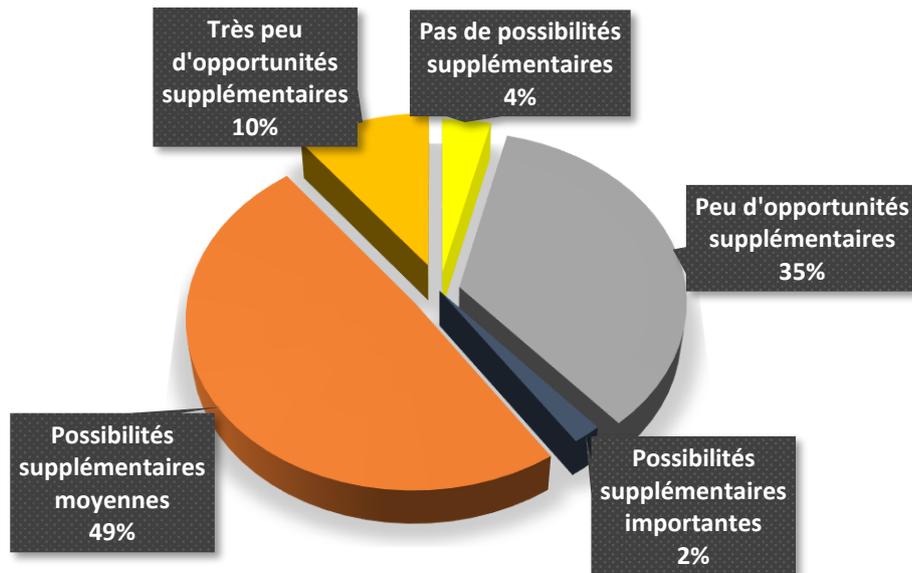


Figure 38: Evolution de l'opportunités supplémentaire de vente grâce à la participation au projet

4.3.4. Evolution des revenus supplémentaire grâce à la participation au projet

Concernant l'évolution des revenus supplémentaires liés au projet, 39 % des ménages ont déclaré avoir obtenu un revenu supplémentaire moyen, et 32 % ont constaté peu ou très peu de revenus supplémentaires (respectivement 32 % et 16 %). Par contre, 10 % n'ont perçu aucun revenu supplémentaire. Il est à noter que seulement 2 % des ménages ont bénéficié d'un revenu supplémentaire significatif, et 1 % ont rapporté un revenu très significatif, ce qui indique que le projet n'a pas généré de revenus substantiels pour la majorité des participants.

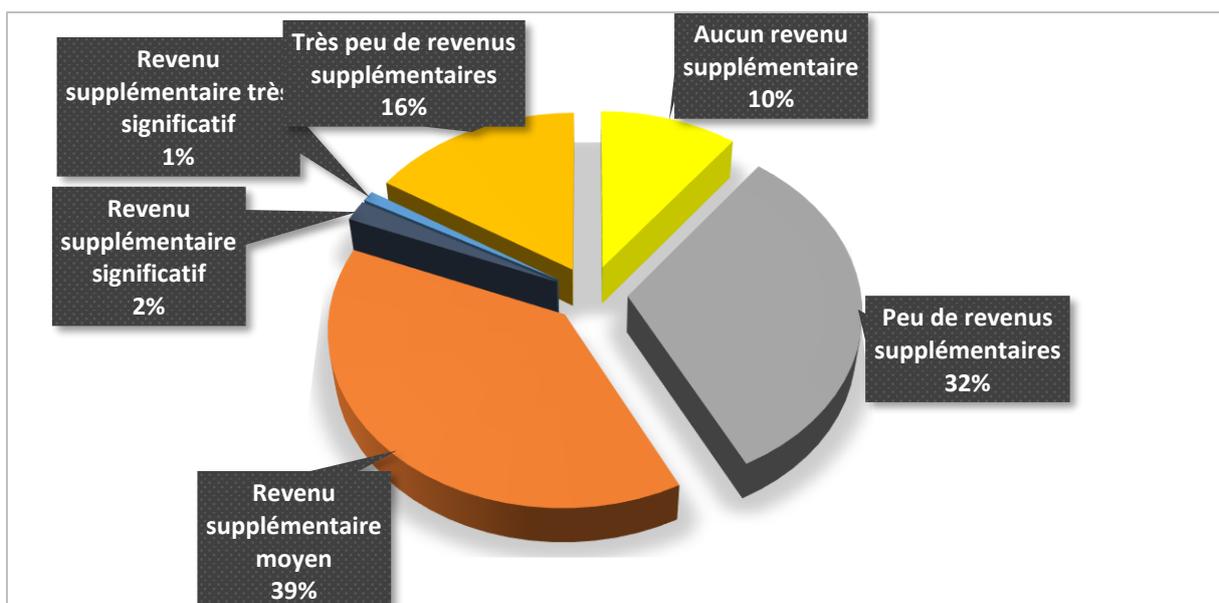


Figure 39: Evolution des revenus supplémentaire grâce à la participation au projet

4.3.5. Evolution de la gestion des pâturages après le soutien du projet dans les zones communales/publiques

En matière de gestion des pâturages après le soutien du projet, 53 % des ménages ont rapporté ne constater aucune amélioration positive. Cependant, 23 % ont observé une amélioration moyenne, tandis que 24 % ont constaté peu ou très peu d'amélioration. Ces résultats révèlent une efficacité limitée du projet dans ce domaine, probablement due à la faible adoption du paquet technologique D relatif à la gestion des pâturages. En effet, cette composante a été largement négligée par les ménages, qui préfèrent souvent concentrer leurs efforts sur des techniques plus directement liées à la culture des sols, entraînant ainsi un impact modeste sur la gestion des pâturages communaux.

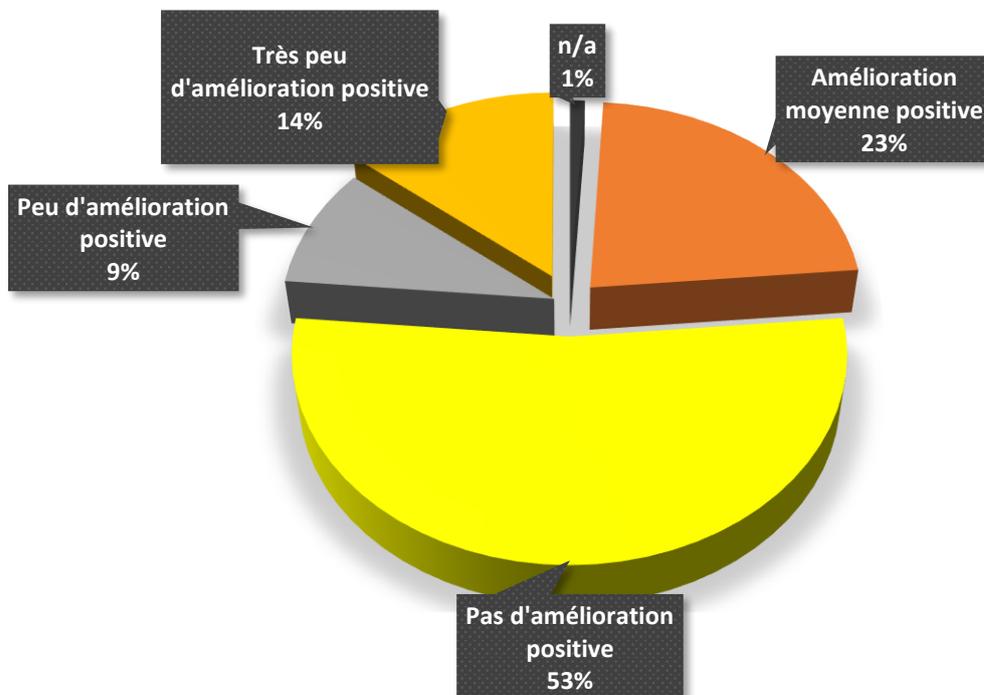


Figure 40: Evolution de la gestion des pâturages après le soutien du projet dans les zones communales/publiques

4.3.6. Evolution de la gestion des feux de brousse après le soutien du projet dans les zones communales/publiques

La gestion des feux de brousse semble être un domaine où les résultats sont mitigés. 43 % des ménages ont rapporté peu ou très peu d'amélioration dans ce domaine, tandis que 26 % ont

vu une amélioration moyenne. Seulement 3 % n'ont constaté aucune amélioration positive. Cela reflète une efficacité limitée du projet dans la gestion des feux de brousse au niveau local.

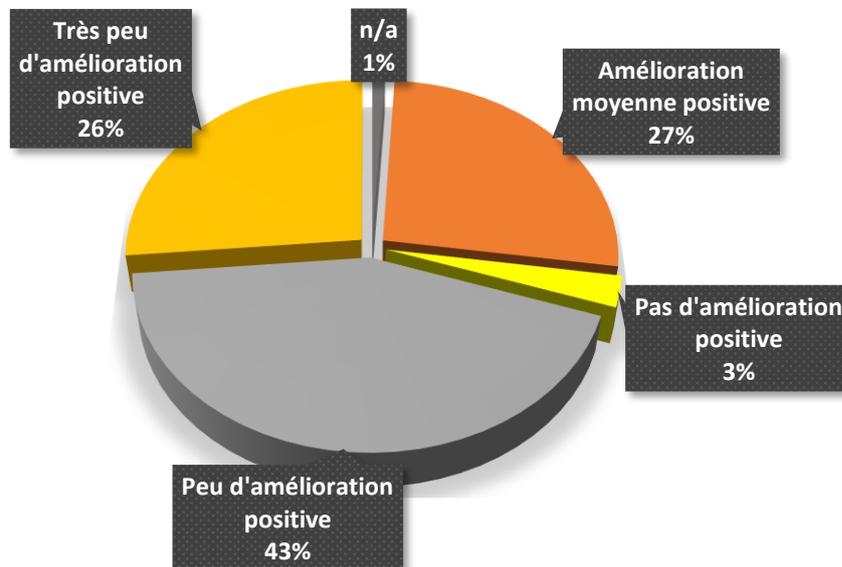


Figure 41: Evolution de la gestion des feux de brousse après le soutien du projet dans les zones communales/publiques

4.3.7. Evolution du contrôle de l'érosion après le soutien du projet dans les zones communales/publiques

Concernant le contrôle de l'érosion, 32 % des ménages ont observé une amélioration moyenne positive, ce qui montre que certaines mesures mises en place commencent à porter leurs fruits. De plus, 4 % ont rapporté une amélioration significative, indiquant des effets positifs dans certaines zones. Cependant, 16 % des ménages n'ont vu que peu ou très peu d'amélioration, et 1 % n'ont noté aucune amélioration. Bien que des progrès aient été réalisés, ces chiffres montrent qu'il reste encore des efforts à faire pour obtenir un impact plus large et durable sur la gestion de l'érosion, notamment en renforçant l'application des mesures antiérosives comme celles promues par les paquets technologiques A et C.

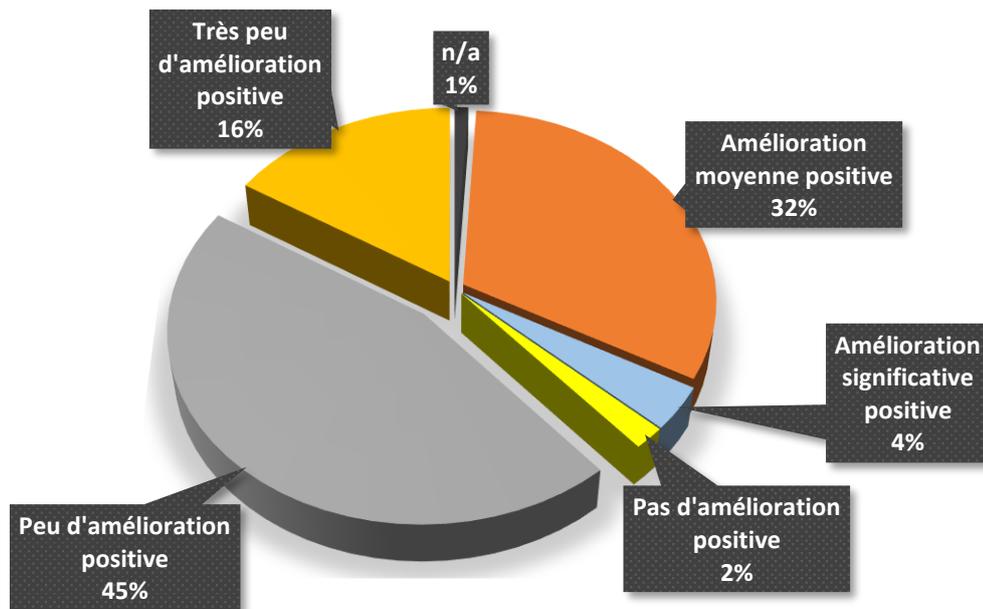


Figure 42: Evolution du contrôle de l'érosion après le soutien du projet dans les zones communales/publiques

4.3.8. Evolution de l'aménagement du territoire après le soutien du projet dans les zones communales/publiques

Pour l'aménagement du territoire, 21 % des ménages ont perçu une amélioration moyenne, tandis que 72 % ont signalé peu, très peu ou aucune amélioration. Cela montre que les effets du projet sur l'aménagement du territoire n'ont pas été ressentis de manière significative par la majorité des participants.

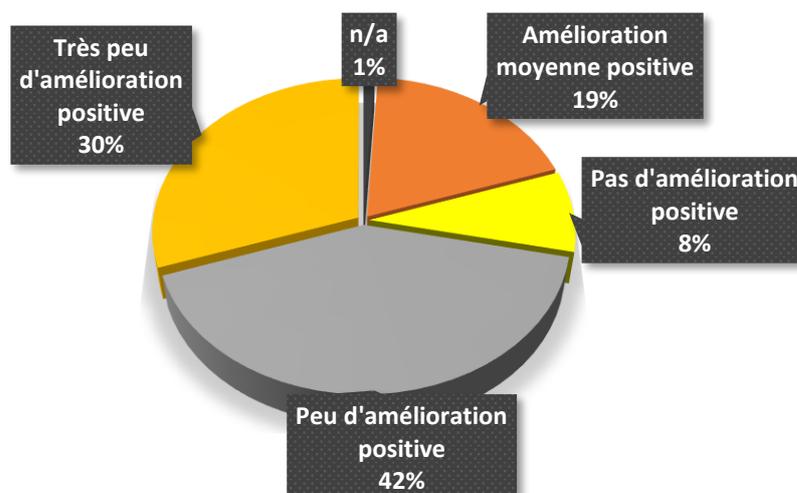


Figure 43: Evolution de l'aménagement du territoire après le soutien du projet dans les zones communales/publiques

4.3.9. Degré de changement de la situation économique du ménage/famille avec le projet

Concernant le degré de changement économique, 42 % des ménages ont noté une amélioration moyenne, et 23 % ont mentionné peu ou très peu d'amélioration. 15 % n'ont ressenti aucune amélioration positive. Cela montre que le projet a permis à certains ménages d'améliorer leur situation économique, bien que les effets restent modérés pour la plupart des bénéficiaires.

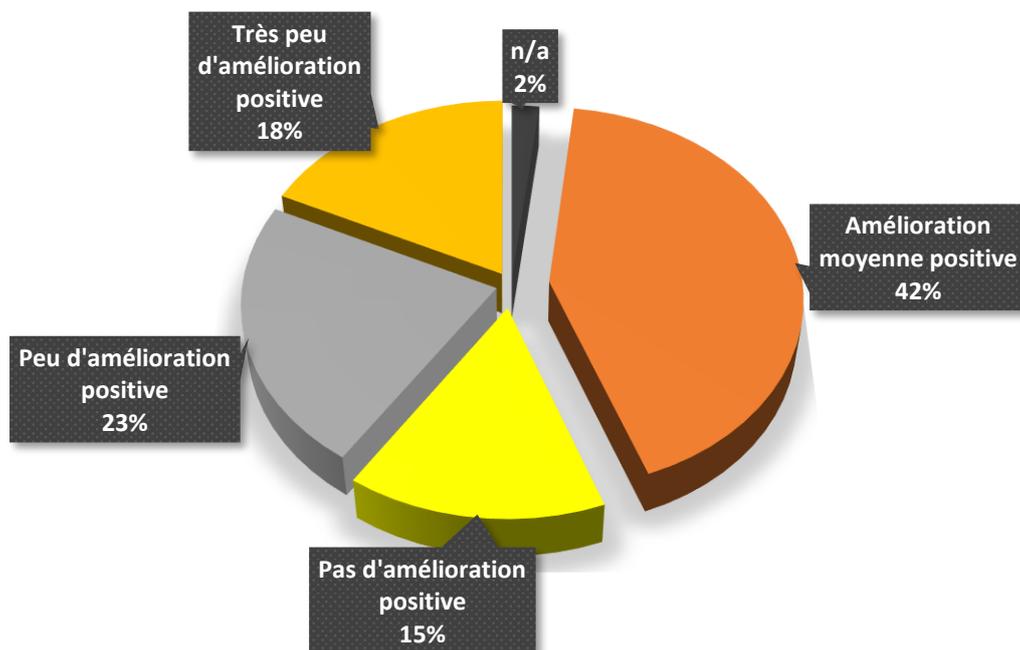


Figure 44: Degré de changement de la situation économique du ménage/famille avec le projet

4.4. Dimension juridique

4.4.1. Propriétaire du terrain au sens juridique

37 % des ménages déclarent que la terre appartient à leur famille élargie, tandis que 30 % indiquent que le terrain est au nom du mari, et 33 % de la femme. Cela montre une répartition assez équilibrée de la propriété foncière entre les femmes et les hommes dans les ménages, bien que les terres restent majoritairement sous le contrôle familial élargi, ce qui reflète une tradition de gestion foncière collective dans certaines communautés.

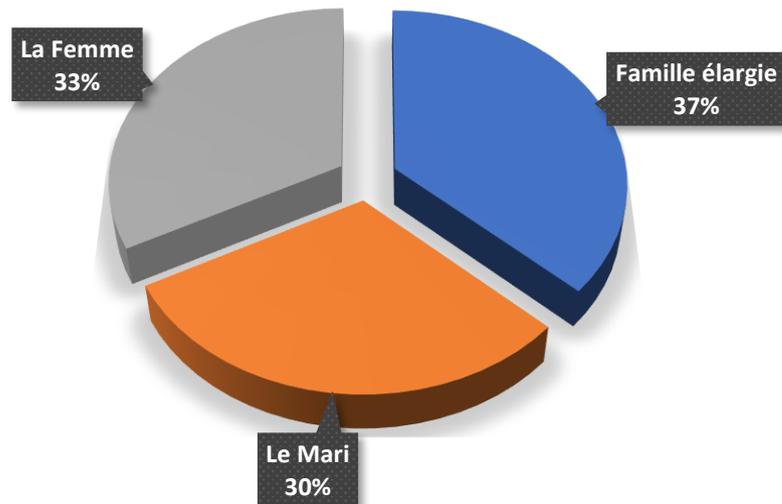


Figure 45: Propriétaire du terrain au sens juridique

4.4.2. Utilisation de terres appartenant à autrui

En ce qui concerne l'utilisation de terres appartenant à d'autres personnes, 88 % des ménages exploitent des terres dont ils sont propriétaires, et seulement 11 % utilisent des terres appartenant à autrui. Cela signifie que la grande majorité des ménages ne sont pas dépendants de l'accès à des terres de tiers, ce qui leur offre une certaine sécurité dans la gestion de leurs activités agricoles. Cependant, une petite portion de ménages reste dépendante d'accords d'utilisation de terres appartenant à d'autres.

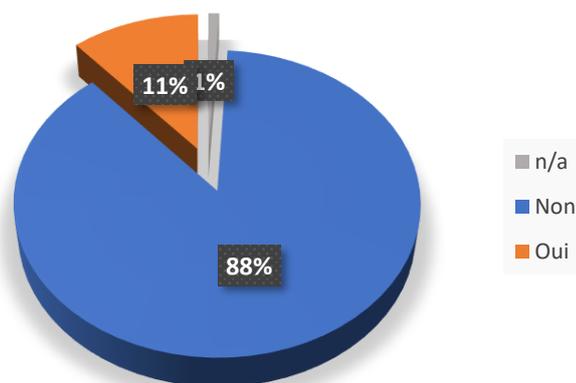


Figure 46: Utilisation de terres appartenant à autrui

4.4.3. Droits d'utilisation des terres

Concernant les droits d'utilisation formels des terres, seulement 2 % des ménages déclarent avoir obtenu des droits d'utilisation légalement reconnus, tandis que 3 % ne disposent pas de tels droits. Cependant, 95 % des ménages n'ont pas répondu à cette question, ce qui pourrait indiquer une méconnaissance générale des droits fonciers ou l'absence de formalisation légale.

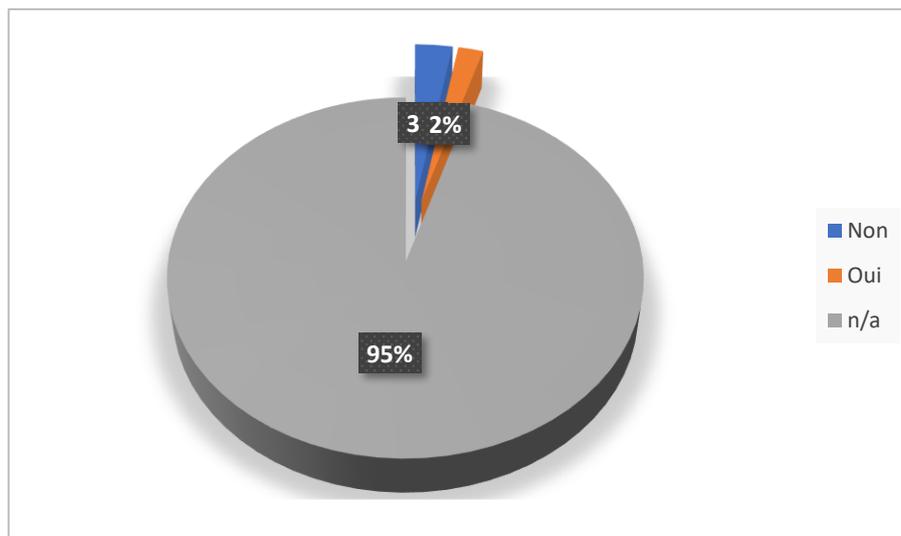


Figure 47: Droits d'utilisation des terres

4.5. Score de l'évolution socio-économique et juridique des femmes

Parmi les femmes ayant participé aux activités de protection des sols, 32,08 % déclarent une amélioration de leur situation sociale d'au moins deux points. Cela résulte principalement du fait que 90 % des ménages ont changé leurs pratiques agricoles après avoir suivi des formations, adoptant des techniques modernes comme l'association de cultures, la culture en ligne et la rotation des cultures, améliorant ainsi la fertilité des sols et la production agricole. Bien que des obstacles comme le manque de pluie et les ravageurs persistent, les techniques de conservation des sols ont permis d'augmenter les rendements. Par ailleurs, 88 % des femmes se sentent davantage valorisées par leurs proches, notamment leurs maris, qui reconnaissent les bénéfices de leur contribution à l'amélioration des conditions de vie et de la production familiale.

L'impact des nouvelles technologies agricoles a globalement amélioré les rendements pour 47,17 % des ménages, bien que cette amélioration soit principalement modérée. Le surplus de production généré est principalement orienté vers la vente, avec 76 % des ménages privilégiant la génération de revenus supplémentaires plutôt que l'autoconsommation. Toutefois, les opportunités commerciales créées par le projet restent limitées, avec 49 % des ménages observant des possibilités de vente supplémentaires de niveau moyen. Concernant les revenus supplémentaires, 39 % des ménages ont signalé des gains modérés. Enfin, 42 % des ménages ont noté une amélioration économique moyenne, ce qui suggère que le projet a eu un effet positif, bien que modéré, pour la majorité des bénéficiaires. Ces résultats expliquent pourquoi 50,94 % des femmes ont constaté une amélioration de leur situation économique d'au moins deux points. Le projet n'a pas principalement mis l'accent sur les aspects juridiques, tels que la sécurisation foncière ou la distribution de titres de propriété. En conséquence, aucun des bénéficiaires n'a observé d'amélioration significative sur le plan juridique. Cette absence de progrès dans le domaine juridique peut s'expliquer par le fait que les actions du projet se sont concentrées principalement sur les aspects économiques et sociaux, notamment à travers l'amélioration des pratiques agricoles et des conditions de vie. Le manque d'initiatives juridiques, comme la régularisation des droits fonciers ou la délivrance de titres de propriété, a laissé les bénéficiaires dans une situation inchangée sur ce plan.

Ainsi, 41,51 % des femmes déclarent avoir constaté une amélioration de leur situation socio-économique et juridique d'au moins deux points, sur une échelle de 0 à 5.

Tableau 2: Score de l'évolution socio-économique et juridique des femmes

	Dimension Social	Dimension Économique	Dimension Juridique	Score Total
Moins de 10%	2,83%	1,89%	100,00%	1,89%
De 10 à moins de 20%	16,98%	7,55%	0,00%	10,38%
De 20 à moins de 30%	27,36%	10,38%	0,00%	19,81%
De 30 à moins de 40%	20,75%	29,25%	0,00%	26,42%
De 40 à moins de 50%	21,70%	32,08%	0,00%	29,25%
De 50 à moins de 60%	7,55%	17,92%	0,00%	10,38%
De 60 à moins de 70%	2,83%	0,94%	0,00%	1,89%
De 70 à moins de 80%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
De 80 à moins de 90%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

5. Conclusions et perspectives

La lutte contre la désertification et la dégradation des terres, reconnue comme un défi environnemental majeur, est une priorité à Madagascar. À travers des initiatives et des efforts sont déployés pour promouvoir la gestion durable des terres, tout en tenant compte des impacts du changement climatique et de la dégradation des sols. ProSol, en se concentrant sur l'adoption de pratiques agroécologiques et en intégrant une approche inclusive favorisant la participation des femmes, vise à améliorer la résilience des systèmes agricoles et à renforcer la sécurité alimentaire dans les régions les plus vulnérables du pays. L'analyse genre et l'application des techniques de gestion durable permettent d'assurer un suivi rigoureux de l'impact de ces interventions sur les communautés locales, tout en favorisant un développement durable et équitable.

En 2022, année de lancement du partenariat avec CTAS, la majorité des ménages bénéficiaires s'est engagée et a adopté les techniques promues par le projet ProSol. Sur le plan agricole, le manioc, le maïs et le riz sont les cultures dominantes des parcelles des ménages. En particulier, les estimations (à dire d'acteurs) de rendement du maïs a montré une nette amélioration dans les zones bénéficiant des pratiques de Gestion Durable des Terres (GDT), tandis que les estimations de rendements du manioc et du riz restent supérieurs dans les parcelles non ProSOL. L'adoption des différents paquets technologiques révèle une nette préférence pour les pratiques favorisant la fertilité des sols et l'adaptation aux changements climatiques, telles que les associations culturales (94 %), les rotations culturales (70 %), l'utilisation de variétés à cycles courts adaptées aux conditions locales (93 %), ainsi que le labour perpendiculaire à la pente (61 %). Toutefois, la gestion des pâturages reste largement sous-utilisée. L'engagement des ménages dans l'adoption simultanée de plusieurs techniques ou paquets technologiques est encourageant, avec la majorité intégrant trois à quatre techniques dans leurs pratiques. Cependant, peu d'entre eux parviennent à adopter l'ensemble des paquets disponibles. En définitive, **71,43 % des ménages appliquent au moins deux techniques** issues de différents paquets, démontrant une adoption majoritaire des pratiques soutenues par le projet ProSol

L'analyse genre a révélé que l'adoption des techniques ProSol améliore la fertilité des sols et augmente les rendements pour 47 % des ménages, dont 76 % ont utilisé le surplus pour la vente. Sur le plan social, 88 % des femmes se sentent plus valorisées, bien que 63 % des ménages n'aient pas observé de changements significatifs dans la prise de décision,

notamment en matière de gestion des pâturages. Les revenus supplémentaires restent limités pour 39 % des ménages, et peu de progrès ont été réalisés sur les droits fonciers. Néanmoins, **41,51 % des femmes** rapportent une amélioration de leur situation socio-économique et juridique.

6. Références

- Pender J., 2009, Food Crisis and Land: The World Food Crisis, Land Degradation, and Sustainable Land Management: Linkages, Opportunities, and Constraints, s.l.: TerrAfrica and GTZ.
- . Lal R., 1994, Sustainable land use systems and soil resilience. In: Soil Resilience and Sustainable Land Use, 41–67. Wallingford: CABI.
- LLANDDEV. (2020). Rapport d'analyse des données sur l'économie de la dégradation des terres (ELD) en référence aux feux dans la Région Boeny. Projet d'appui pour le renforcement des capacités en économie de la gestion durable et de la dégradation des terres
- LLANDDEV. (2023). Rapport d'analyse des données sur les rendements suites à l'établissement des différentes techniques de Gestion Durable des Terres sur les parcelles paysannes dans la Région Boeny. Projet d'évaluation des techniques de gestion durables des terres par sondage de rendement.

7. Annexes

Annexe 1 : Questionnaire Étude d'application et d'adoption

Étude d'application et d'adoption

Enquête auprès des ménages

15.07.2020

ProSol MADAGASCAR

Instructions

Ne laissez pas de blancs. Veuillez écrire "n/a", si la question n'est pas applicable. Veuillez écrire "n/d" s'il n'y a pas de données, par exemple si le répondant ne sait pas ou ne se souvient pas.

Information Générale		
ID		
A	Nom de l'enquêteur	
B	Date	
C	Heure de début	
D	District	
	Commune	
	Fokontany	
	Village	

B - Informations sur les individus et les ménages		
1	Sexe du répondant	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme
2	Âge du répondant	<input type="checkbox"/> 0-14 <input type="checkbox"/> 15-24 <input type="checkbox"/> 25-35 <input type="checkbox"/> 36-50 <input type="checkbox"/> 51-60 <input type="checkbox"/> 61 et plus
3	Sexe du chef de ménage	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme

4	Taille du ménage (nombre de membres du ménage, ventilé par sexe)	Nombre : Femme _____ Homme _____
5	Niveau d'éducation du chef de ménage (terminé)	<input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Ecole primaire <input type="checkbox"/> Ecole secondaire <input type="checkbox"/> Enseignement post-secondaire/collège <input type="checkbox"/> Université
6	Quand a eu lieu le premier engagement avec le projet ProSol ?	<input type="checkbox"/> 2015 <input type="checkbox"/> 2016 <input type="checkbox"/> 2017 <input type="checkbox"/> 2018 <input type="checkbox"/> 2019 <input type="checkbox"/> 2020 <input type="checkbox"/> Non concerné
7	Comment avez-vous bénéficié des activités du projet ou y avez-vous participé ? (<i>Plusieurs réponses possibles</i>)	<input type="checkbox"/> Mon ménage a participé aux formations GIZ ProSol en tant qu'agriculteur modèle ² <input type="checkbox"/> Mon ménage a participé aux formations GIZ ProSol en tant que participant ³ <input type="checkbox"/> Mon ménage dispose d'une parcelle de démonstration <input type="checkbox"/> Mon ménage a reçu des intrants (par exemple des semences, de la chaux, des matériaux) de GIZ ProSol <input type="checkbox"/> Mon ménage a participé à des activités de travail contre rémunération menées par GIZ ProSol <input type="checkbox"/> Mon ménage a reçu des informations par le biais des conseils numériques de GIZ ProSol <input type="checkbox"/> Autres : <input type="checkbox"/> Mon ménage n'a pas participé à une activité de GIZ ProSol
8	La majorité des parcelles se trouvent-elles à moins d'un kilomètre de votre domicile ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

C - Informations générales sur l'utilisation des terres, le régime foncier et l'élevage

² l'agriculteur modèle est un bénéficiaire qui forme d'autres agriculteurs bénéficiaires

³ participant qui n'est pas un agriculteur modèle

9	Quelle est la superficie que vous avez cultivée au cours de la dernière campagne agricole (en ha) ?	
10	Quel est le régime de propriété/titularité de ces terres ? (Plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> Donnée par un membre de la famille <input type="checkbox"/> Terrain communautaire <input type="checkbox"/> Propriété avec titre <input type="checkbox"/> Propriété sans titre <input type="checkbox"/> Bail formel (avec contrat) (Métayage) <input type="checkbox"/> Bail informel (accord verbal) (Métayage)
11	En ce qui concerne les trois principales cultures : Sur quelle superficie cette culture a-t-elle été cultivée ? Veuillez-vous référer à la saison des 12 derniers mois au cours de laquelle cette culture a été cultivée pour la dernière fois ?	Culture A: Riz _____ sur _____ ha Culture B: Manioc _____ sur _____ ha Culture C: Maïs _____ sur _____ ha
12	Quel était le rendement moyen de ces cultures (en kg/ha)?	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> Zone traitée¹⁾ Zone non traitée²⁾ </div> Culture A: Riz _____ Culture B: Manioc _____ Culture C: Maïs _____ 1) Par zone traitée, on entend la zone où vous avez appliqué les mesures de GDT promues par le projet. 2) Par zone non traitée, on entend les zones où vous n'avez pas appliqué les mesures de GDT promues par le projet.

D - Information générale sur des mesures de GDT

14	Sur quelle partie du terrain pratiquez-vous les mesures de GDT promues par le projet (en ha) ? (ex : Sommet-Versant-Bas de versant) ensuite dire la superficie.	
----	--	--

15	Quand avez-vous commencé à appliquer les mesures de GDT promues par le projet ?	<input type="checkbox"/> Au cours de l'année 20____ <input type="checkbox"/> Je ne me souviens pas
16	Avez-vous appliqué le paquet technologique A – « Bonne pratique sur le travail du sol » au cours de la dernière saison ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Mesures appliquées (selon le projet), : <input type="checkbox"/> Mesure A1 : Labour perpendiculaire à la pente, <input type="checkbox"/> Mesure A2 : Cultures en courbe de niveau <input type="checkbox"/> Mesure A3 : Utilisation de bandes végétales antiérosives en courbes de niveau, <input type="checkbox"/> Mesure A4 : Paillage, <input type="checkbox"/> Mesure A5 : Mesures mécaniques (fascines, cordons de pailles, demi-lunes)
17	Avez-vous appliqué le paquet technologique B – « Agroforesterie » au cours de la dernière saison ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Mesures appliquées (selon le projet), : <input type="checkbox"/> Mesure B1 : Embocagement <input type="checkbox"/> Mesure B2 : Plantation d'arbres sur les parties sommitales <input type="checkbox"/> Mesure B3 : Arboriculture fruitière <input type="checkbox"/> Mesure B4 : Utilisation d'arbres ou arbustes associés à des cultures alimentaires ou fourragères
18	Avez-vous appliqué le paquet technologique C - « Gestion de fertilité » au cours de la dernière saison ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Mesures appliquées (selon le projet), : <input type="checkbox"/> Mesure C1 : Rotations culturales <input type="checkbox"/> Mesure C2 : Associations culturales <input type="checkbox"/> Mesure C3 : Utilisation de fertilisants (composts, engrais, microdoses, fumier, résidus de récolte ...) <input type="checkbox"/> Mesure C4 : Utilisation de plantes améliorantes (Mucuna, dolique, pois d'Angole, pois de Lima, Brachiaria)
19	Avez-vous appliqué le paquet technologique D – « Gestion de pâturage » au cours de la dernière saison ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Mesures appliquées (selon le projet), : <input type="checkbox"/> Mesure D1 : Utilisation de fourrages améliorés (Brachiaria, stylosanthes), <input type="checkbox"/> Mesure D2 : Embocagement des zones de pâturage <input type="checkbox"/> Mesure D3 : Application de règles de gestion communautaires

19a	<p>Avez-vous appliqué le paquet technologique E – « Adaptation aux changements climatiques » au cours de la dernière saison ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>Mesures appliquées (selon le projet), :</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure E1 : Utilisation de nouvelles variétés de plantes alimentaires ou fourragères à cycles court et/ou adaptées aux conditions (pois d'Angole, sorgho, mil, pois de Lima, patates Bora, dolique, nouvelles variétés de manioc, de niébé, de maïs ou de riz proposés par le ProSol)</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure E2 : Semis à sec,</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure E3 : Semis échelonnés</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure E4 : Lutte biologique (ady gasy, utilisation de plantes répulsives)</p>								
19b	<p>Quels types d'aléas climatiques avez-vous constatés et qui vous ont conduits à adopter le paquet technologique E - « Adaptation aux changements climatiques »</p>	<p><input type="checkbox"/> Stress hydrique (répartition inégale/irrégulière d'eau pour cultiver)</p> <p><input type="checkbox"/> Sècheresse</p> <p><input type="checkbox"/> Inondation</p> <p><input type="checkbox"/> Rafales de vents</p> <p><input type="checkbox"/> Invasion d'insectes nuisibles/ maladies</p> <p><input type="checkbox"/> Autres, à préciser :</p>								
20	<p>Pourquoi appliquez-vous des mesures de GDT ?</p> <p>(A= 1^{ère} raison ; B= 2^{ème} raison ; C = 3^{ème} raison)</p>	<table border="0"> <thead> <tr> <th>Mesures</th> <th>Raison(s)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A:</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>B:</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>C:</td> <td>_____</td> </tr> </tbody> </table>	Mesures	Raison(s)	A:	_____	B:	_____	C:	_____
Mesures	Raison(s)									
A:	_____									
B:	_____									
C:	_____									
21	<p>Quelles sont les mesures que vous trouvez difficiles à appliquer et pourquoi ?</p> <p>(A= 1^{ère} raison ; B= 2^{ème} raison ; C = 3^{ème} raison)</p>	<table border="0"> <thead> <tr> <th>Mesure</th> <th>Raison(s)/obstacles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A:</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>B:</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>C:</td> <td>_____</td> </tr> </tbody> </table>	Mesure	Raison(s)/obstacles	A:	_____	B:	_____	C:	_____
Mesure	Raison(s)/obstacles									
A:	_____									
B:	_____									
C:	_____									

22	Quelles mesures avez-vous abandonnées et pourquoi ? (A= 1 ^{ère} raison ; B= 2 ^{ème} raison ; C = 3 ^{ème} raison)	<table border="0"><thead><tr><th data-bbox="753 190 1093 228">Mesure</th><th data-bbox="1093 190 1492 228">Raison(s)</th></tr></thead><tbody><tr><td data-bbox="753 257 1093 295">A:</td><td data-bbox="1093 257 1492 295">_____</td></tr><tr><td data-bbox="753 369 1093 407">B:</td><td data-bbox="1093 369 1492 407">_____</td></tr><tr><td data-bbox="753 504 1093 542">C:</td><td data-bbox="1093 504 1492 542">_____</td></tr></tbody></table>	Mesure	Raison(s)	A:	_____	B:	_____	C:	_____
Mesure	Raison(s)									
A:	_____									
B:	_____									
C:	_____									

Pour les projets où la communauté apporte un soutien aux individus, la section suivante doit être prise en compte (et adaptée au projet) :

F - Personnes bénéficiant de mesures communautaires (le cas échéant)

50) De quel type de mesures communautaires bénéficiez-vous ?

- Infrastructure, par exemple les murs de pierre, etc., passez à la question 51
- Amélioration de la gestion, par exemple de l'eau, etc., passez à la question 52
- Amélioration de la gestion de pâturage , passez à la question 52a
- Amélioration de la gestion des feux , passez à la question 52b
- Autres à préciser :, passez à la question 52c

51	Depuis quand bénéficiez-vous de cette infrastructure ? Année : _____	Sur quelle partie de votre surface cultivée bénéficiez-vous de cette infrastructure ? _____ (en ha)	Quelles sont les cultures qui ont bénéficié de cette mesure ? Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Quel était le rendement moyen des cultures sur ces surfaces (kg/ha) Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Avez-vous entretenu l'infrastructure ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
52	Depuis quand bénéficiez-vous de cette meilleure gestion ? Année : _____	Sur quelle partie de votre surface cultivée bénéficiez-vous de cette meilleure gestion ?	Quelles sont les cultures qui ont bénéficié de cette mesure ? Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Quel était le rendement moyen des cultures sur ces surfaces (en kg/ha) Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Avez-vous participé à l'organe de gestion ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

		_____ (en ha)			
52 a	Depuis quand bénéficiez-vous de cette meilleure gestion ? Année : _____	Sur quelle partie de votre surface cultivée bénéficiez-vous de cette meilleure gestion ? _____ (en ha)	Quelles sont les cultures qui ont bénéficié de cette mesure ? Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Quel était le rendement moyen des cultures sur ces surfaces (en kg/ha) Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Avez-vous participé à l'organe de gestion ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
52 b	Depuis quand bénéficiez-vous de cette meilleure gestion ? Année : _____	Sur quelle partie de votre surface cultivée bénéficiez-vous de cette meilleure gestion ? _____ (en ha)	Quelles sont les cultures qui ont bénéficié de cette mesure ? Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Quel était le rendement moyen des cultures sur ces surfaces (en kg/ha) Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Avez-vous participé à l'organe de gestion ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
52 c	Depuis quand bénéficiez-vous de cette meilleure gestion ? Année : _____	Sur quelle partie de votre surface cultivée bénéficiez-vous de cette meilleure gestion ? _____ (en ha)	Quelles sont les cultures qui ont bénéficié de cette mesure ? Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Quel était le rendement moyen des cultures sur ces surfaces (en kg/ha) Culture A: _____ Culture B: _____ Culture C: _____	Avez-vous participé à l'organe de gestion ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

G- Questions explicatives et suivi des effets non-intentionnelles		
53	<p>Quelle est votre principale contrainte liée à l'activités Agricole ? (Classement des 5 priorités, 1= principale contrainte)</p>	<input type="checkbox"/> Manque de terre <input type="checkbox"/> Manque de semence et intrants <input type="checkbox"/> Manque d'équipement (charrue, zébus de traits) <input type="checkbox"/> Manque de main d'œuvre <input type="checkbox"/> Maladie des cultures/animaux et insectes ravageurs des cultures <input type="checkbox"/> Prix de vente des produits/difficulté de commercialisation <input type="checkbox"/> Erosion des sols <input type="checkbox"/> Vols de zébus <input type="checkbox"/> Divagation de troupeaux <input type="checkbox"/> Autres types d'insécurité, conflits <input type="checkbox"/> Sècheresse, manque de résistance des cultures <input type="checkbox"/> Baisse des rendements <input type="checkbox"/> Cyclones <input type="checkbox"/> Feux de brousses non contrôlés <input type="checkbox"/> Corruption (lié à l'octroi des certificats, titres fonciers...) <input type="checkbox"/> Tradition (Fady)
54	<p>Quels sont les problèmes auxquels le projet a apporté des solutions ? (Classement des 5 priorités plus importants, 1= problème le mieux résolu)</p>	<input type="checkbox"/> Manque de terre <input type="checkbox"/> Manque de semence <input type="checkbox"/> Manque d'équipement (charrue, zébus de traits) <input type="checkbox"/> Manque de main d'œuvre <input type="checkbox"/> Maladie des cultures/animaux et insectes ravageurs des cultures <input type="checkbox"/> Prix de vente des produits/difficulté de commercialisation <input type="checkbox"/> Erosion des sols <input type="checkbox"/> Vols de zébus <input type="checkbox"/> Divagation de troupeaux <input type="checkbox"/> Autres types d'insécurité, conflits <input type="checkbox"/> Sècheresse, manque de résistance des cultures <input type="checkbox"/> Baisse des rendements <input type="checkbox"/> Cyclones

		<input type="checkbox"/> Feux de brousses non contrôlés <input type="checkbox"/> Corruption (lié à l'octroi des certificats, titres fonciers...) <input type="checkbox"/> Tradition (Fady) <input type="checkbox"/> Autres à préciser :
55	Que faut-il développer pour encourager l'adoption des techniques ? (Classement des 5 priorités, 1= ce qu'il faut développer en priorité)	<input type="checkbox"/> Davantage d'appui technique et conseil <input type="checkbox"/> Une meilleure accessibilité aux semences <input type="checkbox"/> Des systèmes de lutte contre les insectes <input type="checkbox"/> Une meilleure accessibilité aux engrais <input type="checkbox"/> Une meilleure sécurisation foncière <input type="checkbox"/> Un meilleur accès aux équipements <input type="checkbox"/> Des débouchés commerciaux pour les cultures nouvelles <input type="checkbox"/> Une plus grande sécurité (vols)
56	Avez-vous constatez des effets non-intentionnels positifs ? (effets non attendus par le projet) Pour info : Effets attendus ProSOL : protection et réhabilitation des sols, augmentation de rendement, augmentation de revenus	Que sont les signaux ? <input type="checkbox"/> Augmentation des superficies agricoles exploitées <input type="checkbox"/> Amélioration de la situation nutritionnelle (diversification des produits consommés) <input type="checkbox"/> Développement de l'élevage bovin (les éleveurs sont encouragés) <input type="checkbox"/> Diminution de l'utilisation des produits chimiques (pesticides...) <input type="checkbox"/> Mise en lumière des octrois illicites de certificats fonciers <input type="checkbox"/> Autres à préciser : Observation : _____
57	Avez-vous constatez des effets non-intentionnels négatifs ?	Que sont les signaux ? <input type="checkbox"/> Conflits pour la possession des terrains restaurés <input type="checkbox"/> Risque d'accroissement de l'insécurité (Dahalo) <input type="checkbox"/> Problèmes sociaux aggravé entre les autochtones et les immigrants <input type="checkbox"/> Autres à préciser : Observation : _____

Etude sur le Genre

Enquête auprès des femmes bénéficiaires

15.07.20

ProSol Madagascar

Questionnaire sur l'indicateur 2 :

x % de femmes de y ménages impliqués dans des mesures de conservation et de réhabilitation des sols confirment, sur une échelle de 0 à 5, que leur situation sociale, économique ou juridique s'est améliorée d'au moins 2 points sur l'échelle.

Déclaration liminaire à lire à haute voix avant le début de l'enquête :

« Nous sommes des chercheurs indépendants et nous réalisons cette enquête pour nous aider à comprendre les importants changements dans la vie des femmes (et des hommes) de cette communauté. Les informations recueillies resteront confidentielles. »

« Nous vous informons qu'aucune aide particulière ne sera accordée à votre

F1. District : _____

F2. Commune : _____

F3. Village : _____

F4. Date (jj/mm/aa) : _____

F6. Enquêtrice (ID) : _____

F7. Longitude (WGS 84, degrés décimaux) :

F8. Latitude (WGS 84, degrés décimaux) :

F9. Altitude (mètres) :

A Partie générale

A1. Combien de personnes vivent dans le ménage ? _____

A2. Quelle est votre situation matrimoniale ?

- Célibataire Mariée Cohabitation/ concubinage
 Veuve Séparée/divorcée Autre

A 2.1. Si mariée : votre mari habite-t-il dans le ménage ? OUI NON

A3. Quel est votre niveau d'instruction :

- Analphabète Primaire Secondaire Universitaire Langue locale
 Autres (à identifier) _____

A4. Quel est votre âge ? 0-14, 15-24, 25-35, 36-50, 51 et plus âgées

A5. Parmi les activités suivantes du ProSOL quels sont les membres de votre ménage ayant participé ? (*Plusieurs réponses sont possibles*)

Activités	Qui a participé ?
A5.1. Formations / sensibilisation	<input type="checkbox"/> Moi même <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Mari <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Fils <input type="checkbox"/> D'autres _____ <input type="checkbox"/> Personne
A5.2. Champ école <i>Si oui ici => Répondre question BCo1.2.1</i>	<input type="checkbox"/> Moi même <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Mari <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Fils <input type="checkbox"/> D'autres _____ <input type="checkbox"/> Personne
A5.3. Journée de Démonstration, visite échange	<input type="checkbox"/> Moi même <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Mari <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Fils <input type="checkbox"/> D'autres _____ <input type="checkbox"/> Personne

Activités	Qui a participé ?
A5.4. Application de technique GDT sur les champs <i>Si oui ici => Répondre question BCo1.2.1</i>	<input type="checkbox"/> Moi même <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Mari <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Fils <input type="checkbox"/> D'autres _____ <input type="checkbox"/> Personne
A5.7 Aménagements des espaces communautaires (pâturages, reboisement communautaire, reforestation, ...) <i>Si oui ici => Répondre question BCo1.2.4</i>	<input type="checkbox"/> Moi même <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Mari <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Fils <input type="checkbox"/> D'autres _____ <input type="checkbox"/> Personne
A5.5. Accès aux semences <i>Sont concernés ici : graines et boutures.</i> <i>Prosol a distribué des semences de cultures maraichères, pois d'angole, dolique, sorgho, mil, mais, plants d'arbres fruitiers et forestiers, vigna (antsoroko), niébé (lojy), mucuna (takilobazaha), riz, ...</i>	<input type="checkbox"/> Moi même <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Mari <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Fils <input type="checkbox"/> D'autres _____ <input type="checkbox"/> Personne
A5.6. Production de semences/plants	<input type="checkbox"/> Moi même <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Mari <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Fils <input type="checkbox"/> D'autres _____ <input type="checkbox"/> Personne

- On a besoin de cette information pour l'analyse.
- Si MOI-MEME une fois : groupe cible direct
- Si seulement membre du ménage : bénéficiaires directs du ménage

B. DIMENSION SOCIALE

« J'aimerais maintenant vous poser quelques questions concernant certains types de travaux et les prises de décisions sur divers aspects de la vie du ménage. »

B1. Y a-t-il un changement de comportement au sein du ménage concernant l'utilisation des terres/la production agricole/l'élevage après la formation/sensibilisation

à la restauration/protection des sols ? (Si vous l'utilisez, veuillez donner un exemple basé sur le changement de comportement souhaité dans le cadre du projet)

Oui Non

B.1.1. Si oui, veuillez expliquer les changements que vous avez remarqués _____

B2. Vous sentez-vous plus apprécié/valorisé par les membres de votre famille ?

OUI NON

B2.1. Si oui, pourquoi ? _____

B3. Obtenez-vous du soutien pour les travaux ménagers, excepté vos enfants (âge 0-14) ? OUI NON

B3.1. Si oui, de qui ? _____

Rôle dans la prise de décisions au sein du ménage en ce qui concerne la production agricole et animale ainsi que la génération de revenus

B4.1. Lorsque des décisions sont prises concernant la production de l'agriculture vivrière/ culture commerciale, qui prend normalement la décision ?

Culture vivrière (pour l'autoconsommation) : riz, manioc, maïs, sorgho, patate douce

Culture commerciale (pour la vente) : riz, manioc, maïs, sorgho, cultures maraîchères, Black Eyes, haricot, arachide, niébé, patate douce

Activité	Lorsque des décisions sont prises concernant par qui sont-elles normalement prises ?	
B4.1.1. Agriculture vivrière sur vos propres parcelles agricole	<input type="checkbox"/> Moi-même	1
	<input type="checkbox"/> Mon mari et moi	1
	<input type="checkbox"/> Mari	0
	<input type="checkbox"/> Autre membre du ménage	0
	<input type="checkbox"/> Autre personne n'appartenant pas au ménage	0
B4.1.3. Culture commerciale sur vos propres parcelles agricole	<input type="checkbox"/> Moi-même	1
	<input type="checkbox"/> Mon mari et moi	1
	<input type="checkbox"/> Mari	0
	<input type="checkbox"/> Autre membre du ménage	0
	<input type="checkbox"/> Autre personne n'appartenant pas au ménage	0

La différence entre les deux reposent dans l'objectif du ménage : produire pour l'autoconsommation ou pour générer de l'argent

B4.2. Sur une échelle de 0 à 5, comment votre influence sur la décision concernant la production de l'agriculture vivrière/ culture commerciale a-t-elle changé avec le soutien du projet ?

	0 = aucun changement
	1 = très peu de changement positif
	2 = peu de changement positif
	3 = changement moyen
	4 = changement significatif positif
	5 = changement très significatif positif

B4.2.1. Si vous sentez un changement, veuillez expliquer ce que vous avez remarqués. Est-ce que vous pouvez donner un exemple concret ? _____

B5.2. Sur une échelle de 0 à 5, comment votre influence sur la décision d'utiliser des cultures vivrières pour votre propre consommation a-t-elle changé avec le soutien du projet ?

	0 = aucun changement positif
	1 = très peu de changement positif
	2 = peu de changement positif
	3 = changement moyen
	4 = changement significatif positif
	5 = changement très significatif positif

B6.1. Lorsque des décisions sont prises concernant la production animale par qui sont-elles prises normalement ?

Activité	Lorsque des décisions sont prises concernant par qui sont-elles normalement prises ?	
B6.1.1. Élevage (petits ruminants)	<input type="checkbox"/> Moi-même	1
	<input type="checkbox"/> Mon mari et moi	1
	<input type="checkbox"/> Mari	0
	<input type="checkbox"/> Autre membre du ménage	0
	<input type="checkbox"/> Autre personne n'appartenant pas au ménage	0
B6.1.2. Vente de bétail (petits ruminants)	<input type="checkbox"/> Moi-même	1
	<input type="checkbox"/> Mon mari et moi	1
	<input type="checkbox"/> Mari	0
	<input type="checkbox"/> Autre membre du ménage	0
	<input type="checkbox"/> Autre personne n'appartenant pas au ménage	0
B6.1.3. Élevage (gros ruminants)	<input type="checkbox"/> Moi-même	1
	<input type="checkbox"/> Mon mari et moi	1
	<input type="checkbox"/> Mari	0
	<input type="checkbox"/> Autre membre du ménage	0
	<input type="checkbox"/> Autre personne n'appartenant pas au ménage	0
B6.1.4. Vente de bétail (gros ruminants)	<input type="checkbox"/> Moi-même	1
	<input type="checkbox"/> Mon mari et moi	1
	<input type="checkbox"/> Mari	0
	<input type="checkbox"/> Autre membre du ménage	0
	<input type="checkbox"/> Autre personne n'appartenant pas au ménage	0

B6.2. Sur une échelle de 0 à 5, comment votre influence sur la décision concernant la production animale a-t-elle changé avec le soutien du projet ?

	0 = aucun changement positif
	1 = très peu de changement positif
	2 = peu de changement positif
	3 = changement moyen
	4 = changement significatif positif
	5 = changement très significatif positif

B6.2.1. Si vous sentez un changement, veuillez l'expliquer ce que vous avez remarqués. Est-ce que vous pouvez donner un exemple concret ? _____

B7.1. Lorsque des décisions sont prises concernant la dépense de l'argent de la vente de produits agricoles, qui prend normalement la décision ?

Activité	Lorsque des décisions sont prises concernant par qui sont-elles normalement prises ?	
B.7.1.2. Comment est dépensé l'argent gagné grâce à la vente des cultures commerciales ?	<input type="checkbox"/> Moi-même	1
	<input type="checkbox"/> Mon mari et moi	1
	<input type="checkbox"/> Mari	0
	<input type="checkbox"/> Autre membre du ménage	0
	<input type="checkbox"/> Autre personne n'appartenant pas au ménage	0
B.7.1.3. Comment est dépensé l'argent gagné grâce à la vente de produits de l'élevage (œufs, lait) ?	<input type="checkbox"/> Moi-même	1
	<input type="checkbox"/> Mon mari et moi	1
	<input type="checkbox"/> Mari	0
	<input type="checkbox"/> Autre membre du ménage	0
	<input type="checkbox"/> Autre personne n'appartenant pas au ménage	0

B7.2. Sur une échelle de 0 à 5, comment votre influence sur la décision de dépenser l'argent provenant des ventes agricoles **a-t-elle changé avec le soutien du projet ?**

	0 = aucun changement positif
	1 = très peu de changement positif
	2 = peu de changement positif
	3 = changement moyen
	4 = changement significatif positif
	5 = changement très significatif positif

B8. Sur une échelle de 0 à 5, à quel niveau se situe votre accès aux intrants après le soutien du projet ?

ACCES veut dire :

- Distance qui ne pose pas de problème pour aller jusqu'au fournisseur/vendeur
- Cout supportable
- Possible au bon moment (cas des semences en particulier)

B8.1. Intrant 1 = Semences

0 = pas d'accès	
1 = très peu d'accès	
2 = peu d'accès	
3 = accès moyen	
4 = accès significatif	
5 = accès très important (<i>autoproduit</i>)	

B8.2. Intrans 2 = Compost ou engrais

0 = pas d'accès	<input type="checkbox"/>
1 = très peu d'accès	<input type="checkbox"/>
2 = peu d'accès	<input type="checkbox"/>
3 = accès moyen	<input type="checkbox"/>
4 = accès significatif	<input type="checkbox"/>
5 = accès très important(<i>autoproduit</i>)	<input type="checkbox"/>

B8.3. Intrans 3 = Outillages agricoles

0 = pas d'accès	<input type="checkbox"/>
1 = très peu d'accès	<input type="checkbox"/>
2 = peu d'accès	<input type="checkbox"/>
3 = accès moyen	<input type="checkbox"/>
4 = accès significatif	<input type="checkbox"/>
5 = accès très important(<i>autoproduit</i>)	<input type="checkbox"/>

B9. Si vous comparez la situation avant les formations/l'intervention du projet avec la situation actuelle, comment évaluez-vous le degré de changement en ce qui concerne votre pouvoir de décision au sein de la famille/ du ménage ?

0 = Pas d'amélioration positive	<input type="checkbox"/>
1 = très peu d'amélioration positive	<input type="checkbox"/>
2 = peu d'amélioration positive	<input type="checkbox"/>
3 = amélioration moyenne positive	<input type="checkbox"/>
4 = amélioration significative positive	<input type="checkbox"/>
5 = amélioration positive très significative	<input type="checkbox"/>

B9.1. Si vous sentez un changement, veuillez l'expliquer ce que vous avez remarqués. Est-ce que vous pouvez donner un exemple concret ? _____

BCo Participation et pouvoir de décision au niveau communautaire

« Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre participation dans des groupes de votre communauté. »

BCo1. Êtes-vous membre d'une organisation communautaire ou d'un comité d'utilisation des terres ? Oui Non

BCo1.1. Si non, pouvez-vous nous dire pourquoi ? _____

BCo1.2. Si oui, cochez-la (les) case(s) et précisez l'année d'adhésion et la participation

	Membre <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Année d'adhésion	Êtes-vous régulièrement présente aux réunions de ce groupe ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--	--	-------------------------	---

BCo1.2.1. Comité de développement villageois (y compris Komity Saha Sekoly, Komity Mpandrindra ny asa)			
BCo1.2.2. Groupe d'entraide (Organisation paysannes de base)			
BCo1.2.3. Groupe de crédit			
BCo1.2.4. Comité d'utilisation des terres (y compris Komity Mpitantana ny Kinjana, VOI,)			

ProSol a mis en place 2 comités :

- Comité Saha Sekoly => Comité de gestion des champs école (CCA comité de coordination des acteurs)

- Comité Mpandrindra ny asa => Comité de gestion tsy tao anaty saha sekoly (CLGP : comité locale de gestion des paysages)

BCo2. Vous êtes responsable d'une organisation communautaire / d'un comité d'aménagement du territoire ?

Poser cette question si la réponse à la question BCo1.2 est OUI ...

Oui Non

BCo2.1. Si OUI, cochez-la ou les cases correspondantes et précisez la durée du mandat exercé (en années) : Note : Ne doit figurer que l'organisation communautaire qui a été cochée en BCo1.2.

	Leader <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Durée du mandat (En années)
BCo2.1.1 Comité de développement villageois (y compris Komity Saha Sekoly , Komity Mpandrindra ny Asa)		
BCo2.1.2 Groupe d'entraide (Organisation paysannes de base)		
BCo2.1.3 Groupe de crédit		
BCo2.1.4 Comité d'utilisation des terres (y compris Komity Mpitantana ny Kinjana, VOI,)		

Si l'une des réponses aux questions BCo1. à BCo2. est OUI, veuillez continuer avec BCo3. – Bco3.1 ; si NON, continuez avec la dimension suivante.

BCo3. Sur une échelle de 0 à 5, dans quelle mesure votre influence sur les processus décisionnels a-t-elle changé avec le soutien du projet ?

0 = aucun changement positif	
1 = très peu de changement positif	
2 = peu de changement positif	
3 = changement moyen	
4 = changement significatif positif	
5 = changement positif très significatif	

BCo3.1. S'il y a eu un changement, pouvez-vous expliquer pourquoi ? _____

C. DIMENSION ÉCONOMIQUE

C1. Sur une échelle de 0 à 5, comment l'utilisation de nouvelles technologies a-t-elle entraîné des changements dans vos rendements (quantité par ha) pendant la durée du projet ?

0 = pas d'augmentation	
1 = très peu d'augmentation	
2 = peu d'augmentation	
3 = augmentation moyenne	
4 = augmentation significative	
5 = augmentation très significative	

C1.1. (Ne posez cette question que si C1 est 2 à 5) : À quoi ont servi les rendements plus élevés ? Consommation au ménage Distribution en famille Vente
 Autre, veuillez préciser _____

Si les rendements plus élevés servent pour alimentation, vous pouvez poser les questions C1.2.

C1.2. Comment le régime alimentaire du ménage a-t-il changé après les formations/sensibilisations ? (il s'agit ici de fréquences)

C1.2.1. Combien de semaines avant la récolte la nourriture est-elle rare ?
Avant _____ Après _____

C1.2.2. Combien de repas par jour ?
Avant _____ Après _____

C1.2.3. Combien de légumes par semaine ?
Avant _____ Après _____

C1.2.4. Combien de fois de viande par semaine ?
Avant _____ Après _____

C1.2.5. Combien de poissons par semaine ?
Avant _____ Après _____

C2. Sur une échelle de 0 à 5, comment votre participation au projet a-t-elle permis d'améliorer les opportunités de vente ? Par exemple : meilleur rendement de la récolte à vendre, plus de cultures, meilleure qualité, nouveaux collecteurs (moringa, pois d'Angole...)...

0 = pas de possibilités supplémentaires	
1 = très peu d'opportunités supplémentaires	
2 = peu d'opportunités supplémentaires	
3 = possibilités supplémentaires moyennes	
4 = possibilités supplémentaires importantes	
5 = possibilités supplémentaires très importantes	

C2.1. Veuillez donner un exemple _____

C3. Grâce à votre participation au projet, avez-vous obtenu des revenus supplémentaires au cours des 12 derniers mois (par exemple cash for work (mais pas seulement), vente de semences, ventes de nouvelles cultures)

0 = aucun revenu supplémentaire	
1 = très peu de revenus supplémentaires	
2 = peu de revenus supplémentaires	
3 = revenu supplémentaire moyen	
4 = revenu supplémentaire significatif	
5 = revenu supplémentaire très significatif	

C3.1. Veuillez donner un exemple _____

C4. Sur une échelle de 0 à 5, la charge de travail a-t-elle diminué depuis votre participation au projet ?

0 = aucun changement positif	
1 = très peu changement positif	
2 = peu changement	
3 = quelques changement positif	
4 = changement positif significatif	
5 = changement positif très significative	

C4.1. Veuillez donner un exemple et expliquer le changement ? _____

C5. Sur une échelle de 0 à 5, y a-t-il eu des améliorations quant à la difficulté/la pénibilité du travail depuis votre participation aux activités du projet ?

0 = pas d'amélioration	
1 = très peu d'amélioration	
2 = peu d'amélioration	
3 = amélioration moyenne	
4 = amélioration significative	
5 = amélioration très significative	

C5.1. Veuillez donner un exemple et expliquer le changement ? _____

C6. Veuillez noter l'évolution des avantages apportés après le soutien du projet dans les zones communales/publiques (reformulée)

C6.1. Gestion des pâturages

0 = pas d'amélioration	
1 = très peu d'amélioration	
2 = peu d'amélioration	
3 = amélioration moyenne	
4 = amélioration significative	
5 = amélioration très significative	

C6.2. Gestion des feux de brousse

0 = pas d'amélioration	
1 = très peu d'amélioration	
2 = peu d'amélioration	
3 = amélioration moyenne	
4 = amélioration significative	
5 = amélioration très significative	

C6.3. Contrôle de l'érosion

0 = pas d'amélioration	
1 = très peu d'amélioration	
2 = peu d'amélioration	
3 = amélioration moyenne	
4 = amélioration significative	
5 = amélioration très significative	

C6.4. Aménagement du territoire

0 = pas d'amélioration	
1 = très peu d'amélioration	
2 = peu d'amélioration	
3 = amélioration moyenne	
4 = amélioration significative	
5 = amélioration très significative	

C6.5. Veuillez donner un exemple concret de l'amélioration ? _____

C7. Si vous comparez la situation avant le début des activités du projet avec la situation actuelle, comment évaluez-vous le degré de changement en ce qui concerne la situation économique de votre ménage/famille ?

0 = pas d'amélioration	
1 = très peu d'amélioration	
2 = peu d'amélioration	
3 = amélioration moyenne	
4 = amélioration significative	
5 = amélioration très significative	

C7.1. Si vous sentez un changement, veuillez l'expliquer ce que vous avez remarqués. Est-ce que vous pouvez donner un exemple concret ? _____

D. DIMENSION JURIDIQUE

D1. Votre famille possède-t-elle des terres ? OUI NON

Si NON, veuillez continuer avec D3.

D1.1. Si OUI : combien de terre possédez-vous (nombre de terrain) ? _____

D1.2. Depuis quand ?

moins d'un 1 an moins de 3 années 3-4 ans 5 -10 années plus de 10 années

D2 Qui est propriétaire du terrain au sens juridique ?

- Ma famille au sens large
 Mon mari
 Moi
 Autres (veuillez préciser) _____

Au sens juridique signifie "qui a le titre ou certificat foncier officiel"

D3. Cultivez-vous des terres appartenant à quelqu'un d'autre ? OUI NON

D3.1. Si OUI, préciser le mode d'utilisation (location, fermage, métayage, etc.)

D4. Si vous ou votre famille ne possédez pas de terre, avez-vous des droits d'utilisation des terres ? OUI NON

Si oui, ce sont des :

- Droits informels d'utilisation des terres : métayage, fermage, mise à disposition gratuite, ...
 Droits formels d'utilisation des terres : location avec contrat de bail,

D4.1. Est-ce que vous pouvez donner des explications plus concrètes ? _____

D5. Certains de ces droits d'utilisation ont-ils changé depuis les formations/ activités du projet ?

- J'ai pu devenir propriétaire (certificat ou titre)
- J'ai acquis un droit d'utilisation formel (sur un pâturage par exemple)
- Des terres accaparées de manière que je juge illégale sont désormais utilisables pour moi (certificat ou titres litigieux)
- Des terres squattées illégalement sont désormais utilisables par moi
- Mes terres sont mieux protégées contre la divagation des troupeaux
- D'autres changements (à préciser) _____

D6. Avez-vous des conflits par rapport à l'utilisation/propriétés des terres ?

- OUI NON

D7. Avez-vous pu résoudre des conflits concernant vos problèmes d'utilisation des terres ?

- OUI NON

D7.1. Est-ce que vous pouvez donner des explications plus concrètes ? _____

Si OUI (D7.), passez aux questions D8 ; si NON passez à la question D 9.

D8. À travers quelle instances/mesures vous avez résolu les conflits ?

- Commission légal : Fokontany, conseil communal, tribunal
- Commission locale : coutumière ou traditionnelle (avec les sojabe, raiamandreny)
- autres (à identifier) : résolution entre les protagonistes

D9. Si vous comparez la situation d'avant l'implication dans le projet et la situation actuelle, comment évaluez-vous les changements par rapport à la situation juridique concernant les droits d'utilisation et la propriété foncière ?

0 = pas d'amélioration	
1 = très peu d'amélioration	
2 = peu d'amélioration	
3 = amélioration moyenne	
4= amélioration significative	
5 = amélioration très significative	

D9.1. Si vous sentez un changement, veuillez l'expliquer ce que vous avez remarqués. Est-ce que vous pouvez donner un exemple concret ? _____

E. Questions complémentaires (max. 3)

E.1 Comment le comportement des hommes a évolué à la suite des activités liées aux projets ?

- D'une manière positive
- D'une manière négative
- Pas de changements

Expliquer le changement constaté : _____

E.2 Comment l'accès aux services de base ci-après pour les jeunes filles a-t-il évolué grâce aux activités du projet :

- **Accès à l'éducation :** Meilleur Moins bon Pas de changement

- **Accès aux connaissances techniques :** Meilleur Moins bon Pas de changement

E.3 Est-ce que votre vie de famille est plus satisfaisante grâce à des activités conduites par le projet ? OUI NON

Expliquez votre réponse : _____